

Nivigne et Suran
Bulletin municipal N°1
Édition 2017

Edito

2017, une année de transition

Votre bulletin vous parvient avec un décalage lié à l'agenda de la création de Nivigne et Suran.
Nous avons conservé les rubriques habituelles et intégré dans cette édition les informations et les évènements survenus à Germagnat en 2016. Les articles rédigés par les deux équipes ont été validés par le nouveau comité consultatif.
Notre nouveau schéma communal nous impose une réflexion globale de notre plan de communication avec l'optimisation de ses supports. Nous vous devons une information accessible, rapide, fiable.
Dans cette dimension de service, nous allons devoir imaginer et construire un nouveau site, repenser notre page Facebook, tout en conservant une parution papier.
La capacité de réactivité offerte par les outils numériques nécessite des mises à jour très régulières pour qu'ils restent pertinents.
Cette exigence nous impose une logistique de collecte de l'information en amont. Nous pensons que chacune et chacun d'entre vous peut apporter des contenus utiles à tous pour leur intégration en aval dans nos supports.
Sur ce plan, si vous avez des compétences et de la disponibilité, venez nous rejoindre.
Nous vous informerons du cheminement de nos travaux avec les moyens actuels.
Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le comité consultatif Communication

Sommaire

p. 3 .... Le mot du maire
p. 4 .... Informations communales
p. 18 .... La commune nouvelle
p. 26 .... Histoire : la fruitière
p. 30 .... Vie associative
p. 42 .... Initiatives locales
p. 48 .... Graines de champions
p. 50 .... Vie économique locale
p. 52 .... État civil 2016
p. 54 .... Infos pratiques
p. 56 .... Agenda 2017

Photo de couverture : Sandrine Lecorney

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Sonia Dubois, Jean-Paul Poncet, Corinne Bernigaud, Nathalie Prin, Jean-Jacques Laurent, Bernard Prin, Michel Rude, Reynald Yvonnet, Jean-Marc Braemer, Sandrine Lecorney.

Parution : février 2017

Achevé d'imprimer en France
par Ain'Prim Offset 01960 Péronnas
Imprimerie écoresponsable

Création et mise en page :
Sandrine Lecorney, graphiste à Chavannes
Nivigne et Suran
06 63 90 45 48
lecorney.sandrine@orange.fr

Le mot du maire

Une nouvelle dynamique !



Voici le premier bulletin municipal de Nivigne et Suran. La fusion des communes historiques de Germagnat et de Chavannes sur Suran est intervenue ce premier janvier 2017 après un processus d'une année, enclenchée par les élus des deux communes.
Le nouveau Conseil Municipal est désormais composé de 22 élus (11 pour Germagnat et 11 pour Chavannes). Le 3 janvier 2017, les élus de Nivigne et Suran m'ont accordé leur confiance pour assurer la cohésion sociale et conduire les projets de notre nouvelle commune jusqu'en 2020.
Je m'efforcerai d'être digne de la responsabilité qui m'a été confiée.
Je compte sur l'implication de tous pour relever les défis qui nous attendent, avec la seule ambition d'œuvrer dans l'intérêt de tous les administrés.
A travers des commissions ouvertes aux habitants, nous comptons sur votre implication et votre soutien. Toutes les compétences sont les bienvenues…

Dès 2017, de nombreux chantiers se mettent en place :

- avec Bourg Habitat, le quartier du Pré du Moulin a démarré cet automne pour une livraison prévue début 2018,
- avec la Semcoda, la réalisation de logements locatifs dans le bourg de Chavannes commencera dès le mois de mars,
- enfin, une première tranche de travaux d'assainissement avec mise en séparatif et de remplacement des conduites d'eau potable par le syndicat des eaux (opération coordonnée), au sud du bourg de Chavannes, est programmée ce début d'année.

D'autres projets en perspective :

- La réalisation d'une voie forestière (2017-2019), proposée par l'Office National des Forêts, a été votée par les Conseils Municipaux des communes de Pouillat, de Germagnat et de Chavannes. Ce projet permettra d'optimiser l'exploitation des ressources forestières des 3 communes. J'ai personnellement contesté le tracé empruntant un magnifique chemin de randonnée (le chemin des Ânes) pour faire accéder des grumiers au sommet de Nivigne. Nivigne et Suran est maître d'ouvrage du projet, l'ONF maître d'œuvre, et nous conduirons ce chantier en essayant de limiter l'empreinte environnementale et paysagère.
- La rénovation de notre salle polyvalente est suspendue à l'examen de notre budget primitif 2017 et au vote de la nouvelle assemblée municipale (dans le meilleur des cas, les travaux débuteront à l'automne 2017).

Notre volonté est de poursuivre la dynamisation de nos villages en soutenant les acteurs économiques (entreprises, artisans, commerces), les acteurs sociaux (aide à domicile, professionnels de santé) et nos associations. Nous serons en particulier très attentifs au maintien de notre boulangerie, ainsi que de nos services de santé.
Le regroupement des élus de Germagnat et de Chavannes génère une nouvelle dynamique au sein de notre assemblée. Trouvons la même ferveur pour nous engager activement dans notre nouvelle communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B). Alain Binard, maire délégué de Germagnat et premier adjoint de Nivigne et Suran, siègera au sein du bureau de cette grande collectivité.

Je fais le vœu que cette émulation soit communicative.

Soyons acteurs de cette DYNAMIQUE !

Bernard Prin
Maire de Nivigne et Suran

Commission Dynamisation du Village

Projet "Maison Lili"

Le projet d'aménagement de la Maison Lili, place de la Mairie, continue de progresser.
Le foncier, permettant la réalisation du projet, sera prochainement cédé à la SEMCODA par bail emphytéotique.



Fin septembre 2016, un permis de construire a été accordé à la SEMCODA pour créer trois logements sociaux (un T2 et deux T3) dans l'enveloppe du bâtiment. Le rez-de-chaussée des anciennes granges et écuries reste réservé pour aménager ultérieurement un local commercial.
La Commission Dynamisation du Village et le Conseil Municipal ont confirmé leur souhait prioritaire de voir s'implanter un commerce sur ce site, sans fragiliser les commerces déjà installés sur le village.
Dans le même temps, un partenariat a également été conclu avec la SEMCODA pour transformer les salles de réunion des Remparts par deux logements.
Ces opérations permettent à notre commune de conforter sensiblement notre offre en logements locatifs. Ce type d'habitat assure dans le temps le dynamisme de nos villages (commerces, école...). Les travaux devraient commencer dès 2017.

Eco-quartier du Moulin

Dans le même temps, depuis le mois de septembre, les travaux du Quartier du Moulin ont démarré. Au cœur du nouveau site sera construite une salle de réunion, qui viendra se substituer à celle des Remparts, ainsi qu'une halle. Ces équipements, à la charge de la commune, sont destinés à favoriser une vie de quartier et seront complétés par un traitement attentif de toutes les parties communes (places, jardins partagés...).
Ce projet entre enfin dans sa phase opérationnelle, après huit années d'études et de réflexions, et revêt pour notre commune une importance particulière, compte-tenu des contraintes d'urbanisme (très forte limitation des surfaces constructibles).
La commune aborde ce projet avec plusieurs préoccupations visant une intégration optimum :

- un nouveau quartier du bourg, et non un lotissement supplémentaire, avec un soin particulier dans le traitement des parties communes et des espaces publics ;
- au-delà de normes de construction minimisant la consommation énergétique, une empreinte écologique minimisée pour atteindre le label d'Eco-quartier ;
- enfin et surtout une intégration sociale réussie où chacun trouve sa place (personnes âgées non dépendantes, locataires de logements sociaux, nouveaux propriétaires en accession sociale ou en lots libres).

Des locaux pour accueillir un pôle médical étaient prévus, mais le médecin et les infirmières ont finalement décliné l'offre de Bourg Habitat et ne rejoindront pas le nouveau quartier. Lla raison : loyer trop prohibitif.
Bourg-Habitat porte ce projet en partenariat avec notre commune.





Les entreprises retenues après marchés publics sont réparties en 13 lots :

1 - Terrassement et VRD : Fontenat Eurovia
2 - Gros œuvre : Jouvent Bâtiment
3 - Charpente, couverture, tuiles, zinguerie, étanchéité : Bourdon Frères
4 - Enduits de façades projetés : Certif
5 - Menuiseries extérieures, PVC : Poralu
6 - Serrurerie, métallerie, portes de garages : Curt Patrick
7 - Menuiseries intérieures bois : Raffin Rouge
8 - Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds suspendus : Perrotin
9 - Carrelages, faïences : Longepierre
10 - Sols souples PVC : Jacquemet
11 - Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation : Multichauffage
12 - Electricité, courants forts et faibles : SPIE Sud Est
13 - Espaces verts : Bresse Paysage


Stéphane Moreau, Bernard Prin

Le camping

Le conseil municipal a de nouveau décidé d'ouvrir le camping pour la saison 2016. Vu la belle arrière-saison 2015, la période d'ouverture a été allongée d'un mois.
Le camping municipal a ouvert du 1er mai au 30 septembre.
Cette année encore, l'équipe communale a procédé au nettoyage avant l'ouverture ainsi qu'à quelques travaux et aménagements.
A noter une nouveauté cette saison : la commune, pour le compte de la communauté de communes, a facturé aux campeurs la taxe de séjour.

A l'issue de cette saison 2016, les résultats sont plutôt encourageants :

- Nombre de nuitées : 1173
- Recettes : 6436,19 €
- Taxe séjour : 218,46 €
- **Recettes - taxe = 6217,73 €**

Comparatif saison 2015 et celle de 2016 :

- Nuitées : en 2015 : 815
  en 2016 : 1173
  soit + 358
- Recette : en 2015 : 4586,52 €
  en 2016 : 6217,73 €
  soit + 1613,21 €

Si le conseil décide de poursuivre l'aventure du camping, la commission souhaite que quelques travaux soient effectués pendant la fermeture au niveau du bloc sanitaire, et de continuer à promouvoir notre camping.

La régie du camping a été assurée par Yannick Giannoni, emploi d'avenir sur la commune.

Nadine Pollet


Nettoyage de printemps

Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)

2016 aura été marquée par le faible nombre d'interventions réalisées par nos sapeurs-pompiers.
Nous sommes intervenus à 19 reprises dont 12 pour du secours à personne, 2 pour accidents de la voie publique, 3 concernant des feux de cheminée et 2 opérations diverses.
Pour ces 19 interventions, 14 ont eu lieu sur Chavannes, 3 sur Germagnat et 2 sur Pouillat.
Viennent s'ajouter à celles-ci 6 destructions de nids de guêpes ou frelons.
Côté personnel, je tiens à féliciter l'ensemble de la compagnie pour son dévouement et sa mobilisation à la réalisation des interventions, ainsi que les manœuvres, le nettoyage et l'entretien du matériel et de la caserne.
Je félicite plus particulièrement deux d'entre eux, Jérémy BLUTEAU et Stéphane CHARRETON, pour l'obtention de leur diplôme de chefs d'agrès opérations diverses.

Enfin, je remercie la municipalité pour les efforts réalisés à l'entretien de notre véhicule.

Le chef de corps,
Adjudant-chef David BONNIER

Si vous souhaitez nous rejoindre,
merci de me contacter au 06 77 34 73 60.



Comité Consultatif Action Sociale (CCAS)

Le CCAS pour l'année 2016, c'est en quelques chiffres :

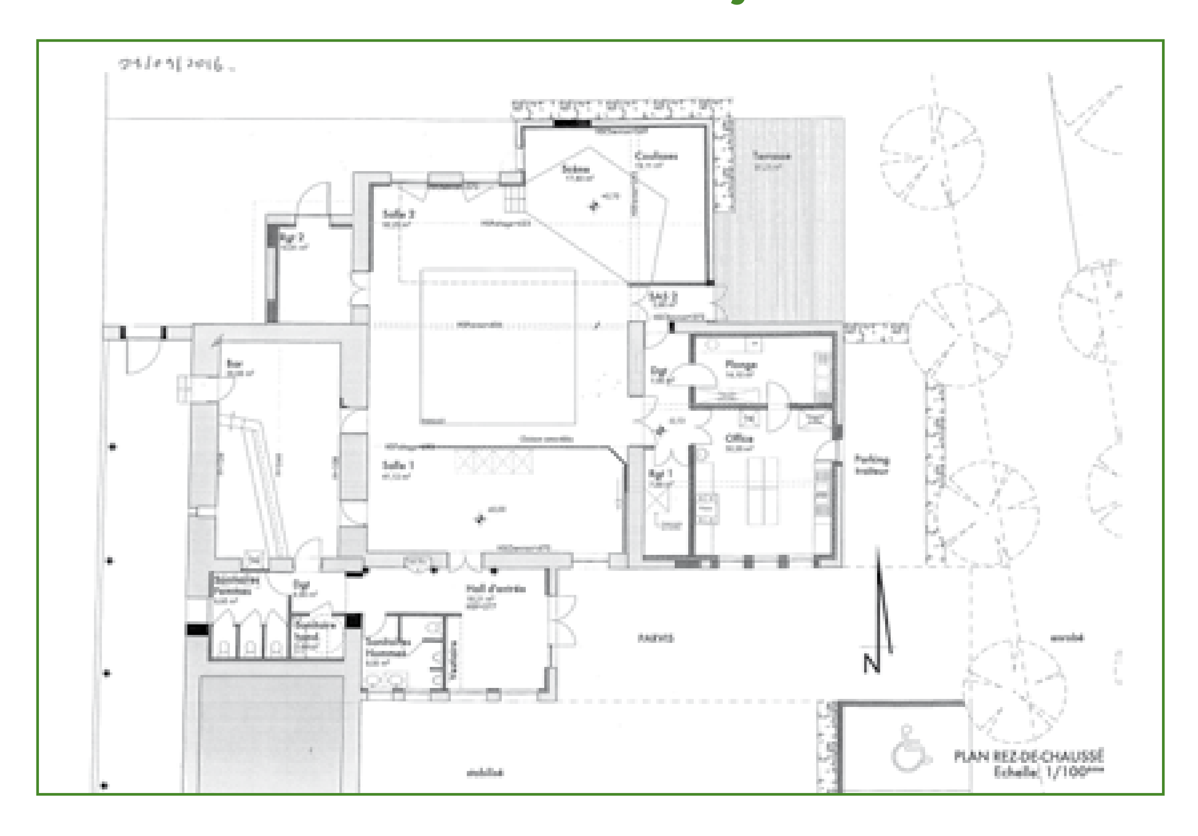
- 1 aide pour prise en charge financière médicale
- 50 personnes présentes au repas communal
- 23 colis gourmands distribués à nos aînés
- 5 aides alimentaires
- 1 aide aux démarches administratives
- 6 aides aux vacances pour enfants

Le Centre Communal d'Action Sociale de Chavannes-sur-Suran n'existe plus depuis le 1er janvier 2017. Dans les prochaines semaines va être mis en place un Comité Consultatif Action Sociale. Le conseil municipal doit délibérer et mettre en place un règlement.
Les membres des CCAS des deux communes historiques ont commencé à travailler et à formuler des propositions :

- Harmonisation des aides aux vacances
- Nouveauté : bon naissance
- Repas des séniors : date fixée au samedi 25 novembre 2017 ; âge requis 70 ans
- Colis reconduit pour les personnes n'assistant pas au repas ; âge requis 75 ans

Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter **Nadine Pollet**, adjointe aux affaires sociales, ou **Virginie Meuzy**, référente du comité consultatif.

Commission Salle des Fêtes : projet rénovation



C'est en 1983 que René Péchet, maire, inaugure notre actuelle salle des fêtes, aménagée en lieu et place de l'ancienne fruitière de Chavannes qui venait de cesser son activité.
Aujourd'hui, sa vétusté impose des travaux de mises aux normes et de restructuration pour prolonger son utilisation. Ces travaux relativement importants avaient été repoussés pendant la mandature précédente pour des raisons de prudence budgétaire.

Depuis deux années, le dossier a été repris par un groupe de travail pour approfondir ce projet de rénovation. Deux cabinets d'architectes ont été contactés, chacun nous a proposé une esquisse et un projet. Suite à leur présentation au conseil municipal, le cabinet d'architecte Grégoire Magnien a été retenu.
Suite aux différents diagnostics, aux multiples discussions, aux différentes propositions d'agencement, une ébauche a été retenue.

L'étude sera affinée dans la phase d'avant-projet détaillé (APD).
Il consiste pour l'essentiel :
- à la réfection complète de la toiture-charpente, zinguerie, tuiles ;
- à la création d'une cuisine, office et plonge dans le garage actuel ;
- à la création de nouveaux sanitaires dans l'ancienne office et réaménagement du hall d'entrée ;
- à la réfection de la grande salle et modification de la scène.

L'estimation du coût des travaux s'élève à 400 000 € TTC, auquel s'ajoutent les frais d'architecte et d'ingénierie qui sont d'environ 50 000 € TTC.
Nous recherchons désormais des financements complémentaires auprès de nos partenaires (Conseil Départemental, Etat, Région…) et nous envisageons un emprunt de 200 000 € environ.

C'est la commune nouvelle de Nivigne et Suran qui portera ce projet et son financement. Pour ne pas perdre de temps, le permis de construire, le montage d'Avant-Projet Détaillé (APD) et les demandes de subventions ont été réalisés afin d'être prêts pour lancer les marchés publics si le projet est validé.

Nadine Pollet, Bernard Prin

Les travaux 2015-2016 sur Germagnat

Les ponts

Travaux de sécurisation réalisés par le Département sur les 2 ponts de Germagnat . La construction du pont à 3 arches remonte à 1858, il a remplacé un gué ; le second, à 2 arches, a fait l'objet d'une reconstruction en 1877.
Source : Livre de Gérard BORREL "Germagnat - Une vieille histoire"



Réserves incendie

Mise en place d'une citerne souple d'une capacité de 120 m³ dans les hameaux de Toulongeon et La Chanaz pour être en adéquation avec les normes de sécurité actuelles. Ces deux sites ont été récemment végétalisés afin de s'intégrer au mieux dans le paysage.





Travaux mairie

Réfection des escaliers, remplacement de l'enrobé par un béton désactivé et mise en sécurité des escaliers et murets par la pose de rambardes.



Abribus

- Mise en place d'un abribus en bois à Lasserra.
- Transformation d'un local existant en abribus à Germagnat.
- Mise en place de l'éclairage aux abords de l'abribus sur la départementale à Lasserra, en profitant de la tranchée faite à l'occasion des travaux de fibre optique.



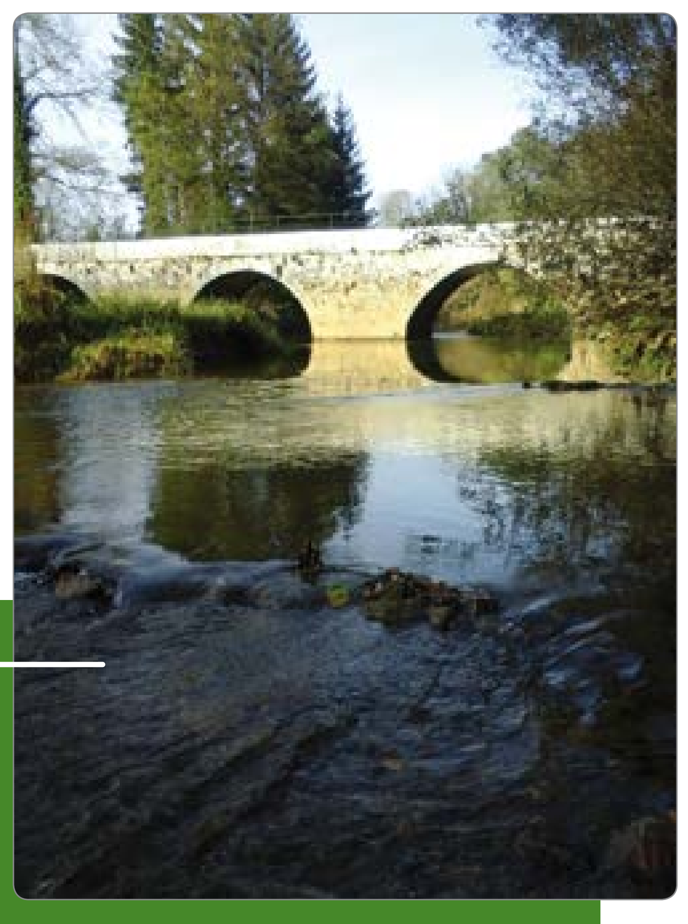




Virage en Samonaz

Travaux de soutènement.





Projets 2017

- Enrobé chemin du Raisonnier.
- Réfection du Pont de Lasserra.
- Abribus sur Départementale à Germagnat.
- Desserte forestière en Nivigne pour permettre la valorisation des bois, l'entretien et les coupes.

Les travaux 2015-2016 sur Chavannes

Voirie

Sécurisation rue des Orchidées : création d'un chemin piétonnier

Les travaux réalisés concernent :
- le prolongement de trottoirs existant le long du mur en pierre entre l'école et le petit Suran,
- la création d'une écluse en entrée d'agglomération,
- la sécurisation entre le pont et le camping.

Le cheminement est identifié à l'aide de traçage en peinture blanche. Reste à réaliser la séparation automobile/piéton avec des plantations d'arbustes aux abords de la salle des fêtes et le long de la propriété Laks.

Le montant des travaux s'élève à 48954€ HT + 5400€ de maitrise d'œuvre (agence d'ingénierie de l'Ain). Les subventions notifiées s'élèvent à 25186€ (14686€ de la région et 10500€ du département).

Notre commune a effectué peu de travaux de voirie en 2016, en prévision des importantes réfections sur le Bourg de Chavannes après les travaux de rénovation de nos conduites d'eau potable et de mise en séparatif de notre réseau d'assainissement prévus en 2017.

Travaux de voirie effectués en 2016 :

- La voie communale 204 de Rosy à Ceillat (suite des travaux 2015 de renforcement d'un mur de soutènement à proximité de la réserve d'eau à Rosy). Coût des travaux : 9630€ TTC.
- Remplacement des abribus : l'investissement a été réalisé. Ont déjà été installés ceux du Bois du Clapay et de Dhuys. À ce jour, reste à monter, après le coulage des dalles, les abris à Chavuissiat le Grand, Chavuissiat le Petit, Corcelles. Prix achat 660€ HT l'unité.

Bernard Prin









Eau et assainissement

Assainissement : réseau unitaire en mauvais état, entrée importante d'eau parasite provenant du bassin versant.
L'étude de la réfection de l'assainissement du bourg de Chavannes a été confiée au cabinet Cosinus (ex SJA). Trois tranches de travaux de mise en séparatif du réseau ont été élaborées par le cabinet d'étude.
La commune a décidé de lancer la 1ère tranche pour la partie sud du bourg en lien avec la construction du nouveau quartier (exigence de l'ARS, agence régionale de santé).
Cette 1ère tranche concerne la rue du Revermont, la partie sud de la rue de Franche-Comté, la rue du Moulin, la partie sud de la rue des Deux Tours, la rue du Maquis...
Le montant des travaux s'élève à 300 000€ HT environ avec la maîtrise d'œuvre.
L'entreprise retenue est SNTP de Montréal-La-Cluse. Sur ce projet, nous attendons une subvention totale de l'ordre de 100 000€ du CD01 et de l'agence de l'eau sur la partie conduites des eaux usées.
Notre budget assainissement peut participer à hauteur de 60 000€ d'autofinancement. Un emprunt de 140 000€ sera nécessaire pour équilibrer cette opération. L'annuité attendue de l'ordre de 10 000€ sera financée par la redevance assainissement acquittée par les foyers reliés au réseau d'assainissement. Par anticipation, le conseil municipal a déjà délibéré pour augmenter cette redevance de 0,20€ par m^3 d'eau.
Nous avons sollicité le syndicat des eaux Ain Suran Revermont pour le renouvellement des conduites d'eau potable en opération coordonnée sur ce secteur.
Ces travaux vont générer des désordres et des nuisances pour les administrés concernés. Après les travaux qui pourront durer sur l'année 2017, nous envisageons la réfection de la voirie avec le concours de notre communauté d'agglo.
Une première réunion d'information auprès des usagers concernés sera organisée très prochainement en présence du maître d'œuvre et des entreprises retenues.

Bernard Prin

La fibre optique

Comme vous avez pu le constater à l'automne, de gros travaux de terrassement ont eu lieu sur le village de Chavannes, la RD42 entre Chavannes et Lasserra, et Pouillat. Le SIEA installait les fourreaux destinés au cheminement de la tant attendue fibre optique.

Dès le 5 septembre, les élus locaux des communes historiques de Chavannes, Germagnat et Pouillat rencontraient les responsables du SIEA afin de connaître les modalités et les délais de raccordement de nos villages à ce service.

Les grands axes de distribution sont installés et les fourreaux de raccordement le seront courant 2017 pour l'entreprise ROVIP (prioritaire) et Lassera Germagnat, et en 2018 pour Chavannes.
Dès les dessertes installées, chaque foyer pourra se raccorder via l'opérateur de son choix au réseau internet haut débit.
Le département de l'Ain devra être totalement accessible à ce service en 2021.

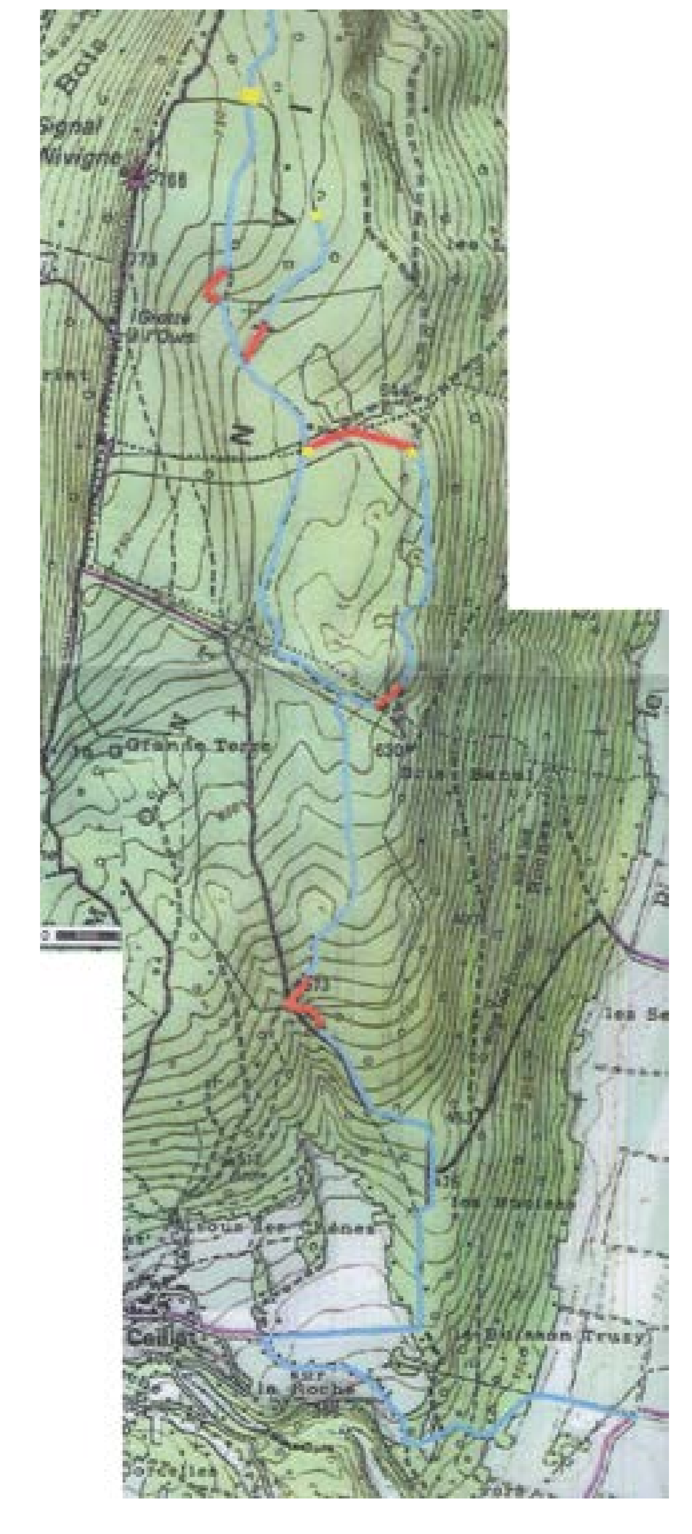
Selon l'éloignement de votre domicile aux chambres de tirage, le raccordement à la fibre sera enterré ou aérien.
Afin de connaître votre éligibilité (possibilité de raccordement) à ce service, vous pouvez vous rendre sur le site internet du SIEA : **www.reso-liain.fr**
Les connections à ce site étant comptabilisées, elles donneront


Photo d'illustration

aux élus et aux responsables du SIEA une idée du nombre de personnes intéressées et aideront les élus locaux à légitimiser et argumenter l'arrivée rapide de ce service.

Claude Borrel

Voie forestière de Nivigne



Les communes de Chavannes, Pouillat et Germagnat ont pour objectif commun de favoriser la desserte de leur patrimoine forestier. Le massif boisé de Nivigne est desservi uniquement par une piste forestière.

L'accès dégradé des pistes (boue, ornières) et la nature du sol par endroits (argile et rochers en alternance) et une trop longue traîne rendent difficile l'exploitation des bois. Aussi, il est indispensable de diminuer la longueur de débardage et de réaliser un accès pour les grumiers avec plusieurs places de dépôt et de retournement.

Les trois communes ont décidé de réaliser les travaux d'amélioration de la desserte forestière de ce massif. Une convention tri-partite permet de déterminer les conditions de financement en commun de cette opération, et comporte une délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune de Chavannes-sur-Suran.

Répartition du financement entre les parties :

Le financement prévisionnel du programme est assuré par les 3 communes suivant la ventilation ci-dessous.

Montant prévisionnel de l'opération :

Total travaux....................163 682,22
Maîtrise d'œuvre :
projet, document de consultation,
suivi chantier, réception, etc....................20 000, 00
Dont montant subventionnable 19 641,87
Total HT projet....................183 682,22
Dont montant subventionnable 183 324,09
TVA 20% 36 736,44
Total TTC 220 418,66
Subvention 80%....................146 659,27
Autofinancement 37 022,95

Clé de répartition de dépenses :

	Total	Chavannes Suran	Pouillat	Germagnat
Participation en %	100,00	10%	50%	40%
Autofinancement € HT	37 022,95	3 702,02	18 511,48	14 809,18

Réalisation des travaux : 2017-2019.

Projet de carrière : décision (délibération du CM du 19 septembre 2016)

Monsieur le maire rappelle l'historique de la demande de la société CEMEX en mai 2015, en vue de l'exploitation d'une carrière sur une parcelle communale (parcelle cadastrée F, environ 125 ha) à la Pérouse.
Cette exploitation porte sur 45 ha environ en roches massives pour 120 000 m³/an sur 30 ans. Prix minimum de 0,60 €/T, soit environ 60-70 KF € / an pour la commune.
Une commission a été créé pour étudier la demande au conseil du 18 mai 2016. Des visites de carrières ont été faites, ainsi que des rencontres avec des élus ayant des carrières ; exposition des points négatifs et positifs suite aux visites et rencontres.
Une convention de carottage a été présentée au conseil en décembre. Des corrections étaient demandées à la CEMEX, qui n'a fait aucun retour depuis cette date.
Une nouvelle convention de foretage a été faite par la CEMEX en vue d'un positionnement de la commune.
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre position, afin de savoir s'il souhaite continuer le projet et examiner la nouvelle convention proposée par CEMEX.
Après avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote, à bulletin secret : 12 voix "non à la carrière", 2 voix "oui à la carrière".

Le projet de carrière de la Société CEMEX ne sera pas poursuivi.

Achat d'un nouveau tracteur

Le tracteur de notre commune, acheté neuf en 1989, a atteint ses 28 années de service. Ce tracteur, méticuleusement entretenu par Paul Dupupet et ensuite par Michel Chalon, affichait au compteur 13 000 heures.
Des réparations très importantes s'annonçaient et il avait été budgétisé, depuis plusieurs années, la somme de 30 000 € pour le remplacement du matériel par un engin d'occasion plus performant et confortable.
Après consultation de six concessionnaires, essais des différents tracteurs et avis de notre agent technique, le choix s'est porté sur un tracteur de marque New Holland (couleur bleue). Coût de l'opération 24 000 € HT.
Cet engin, d'une puissance de 90 CV, en service depuis quelques semaines sur la commune, est équipé d'un chargeur et d'un relevage avant pour atteler la lame de déneigement. Au-delà des différents équipements du tracteur, il apportera plus de sécurité au travail pour notre agent et davantage de confort.



Petit rappel concernant les opérations de déneigement

Le tracteur, équipé de sa lame à l'avant et de la saleuse à l'arrière, a besoin, pour optimiser son passage, d'un minimum de place. Les stationnements gênants des véhicules dans les rues de nos villages rendent très difficiles et limitent l'efficacité de ces opérations de déneigement.
Pour éviter tout désagrément aux riverains, les propriétaires des véhicules doivent, dans la mesure du possible, stationner celui-ci de façon à permettre la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions.

Bernard Prin

École de Chavannes-sur-Suran

91 élèves de Chavannes, Germagnat et Pouillat fréquentent cette année les 4 classes de notre école. L'entente est bonne entre les élèves petits et grands et les activités scolaires se font dans la sérénité.


La fête de Noël

De nombreux "évènements" ont ponctué l'année scolaire 2015/2016. Parmi ceux-ci :

- Des spectacles, à l'école ("Le Noël enchanté de Yetou", "Tchiko", "En attendant Coco"), ou ailleurs ("L'ours qui avait une épée", "Tous les chemins mènent à Cuba", "A la porte", concert "Ishtar").
- Des interventions d'une danseuse professionnelle, Emilie Borgo, et d'un percussionniste africain, Moussa, avec en point final une fin d'après-midi "Danses" ouverte aux parents.
- Plusieurs interventions de Mathieu Haegelin de la CCTER à propos des matériaux, du tri, du recyclage et du compost.
- Un travail avec Jean-Marc Braemer sur le passé médiéval de Chavannes.
- Des échanges avec le Club de l'Amitié notamment autour des jeux.
- Une sortie "Sciences" au lycée Quinet.
- Des sorties kayak à la Grange du Pin.
- Une sortie accrobranche pour les élèves de grande section de maternelle.
- Les habituels ateliers et marché de Noël, ainsi que la visite du fidèle Père Noël.
- Le Carnaval, avec cette année la participation dynamique des conscrits du village.
- Les visites régulières à la nouvelle médiathèque municipale.

En juin, le spectacle de fin d'année autour des danses travaillées avec Didier Joannon, notre musicien intervenant, a rempli la salle des fêtes de Chavannes.

Tout au long de l'année, les élèves ont également pu participer aux activités variées (sport, théâtre, expression corporelle, arts plastiques) mises en place par la municipalité les mardis et vendredis après la classe.

Pour cette nouvelle année scolaire, plusieurs projets sont engagés, programmés ou envisagés : des spectacles bien sûr, mais aussi des interventions à l'école, des sorties, des créations...


Le spectacle fin d'année

Quelques dates à noter :

- **le carnaval le 17 février,**
- **le concert du chanteur Petrek le 20 mai (les CM y interprèteront notamment la chanson qu'ils auront créée avec son aide),**
- **la journée de fin d'année le 30 juin.**

Tous ces projets sont possibles grâce à l'appui des collectivités locales (municipalité, CCTER, ADDIM...) et surtout du Sou des Ecoles de Chavannes. Un très

grand merci aux parents qui ont donné de leur temps pour cette association l'an passé, et à ceux qui ont décidé de s'investir cette année. Un merci tout particulier à Stéphanie, Nathalie et Pascale qui ont assuré la transition entre ancienne et nouvelle équipe du Sou.

Christophe Bérodier

L'équipe enseignante 2016/2017:

- Carole Puthod (PS-MS-GS),
- Brigitte Gaudet (GS-CP),
- Eugène Médina (CE1-CE2),
- Christophe Bérodier et Sophie Debard (CM1-CM2), assistés de Josyane Money et Florence Guyenet (ATSEMs)


Le carnaval

Commission scolaire et périscolaire

A la rentrée de septembre, l'école de Chavannes comptait 93 élèves inscrits, soit 61 familles.
Les niveaux de classe sont répartis comme suit :
- Classe de PS MS avec Carole Puthod
- Classe de GS CP avec Brigitte Gaudet
- Classe de CE1 CE2 avec Eugène Médina
- Classe de CM1 CM2 avec Christophe Bérodier, déchargé de direction par Sophie Debard.

Concernant les **Temps d'Accueil Périscolaire**, la municipalité a décidé de reconduire, pour la troisième année consécutive, la mise en place d'animations deux fois par semaine après la classe.
Les enfants peuvent s'inscrire soit le mardi soit le vendredi, et il leur est proposé deux activités pour l'année, soit une par semestre.
Afin de diversifier la proposition faite aux enfants, l'association des Amis de Montdidier intervient cette année sur plusieurs ateliers, en sport, en arts et en découverte du monde. Pascale Aspord, qui avait déjà proposé un atelier de yoga du rire l'année dernière, intervient à nouveau au 1er et au 2nd semestre. Moussa Dembele, qui avait accompagné la danseuse Emilie Burgo lors d'un projet danse avec l'école il y a 2 ans, devrait animer un atelier de musique africaine au 2nd semestre.

La **garderie**, située au premier étage de l'école (accès par le couloir de la mairie), est ouverte tous les jours d'école soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35 et de 15h45 à 18h15, et le mercredi de 7h30 à 8h35.
Pour toutes inscriptions ou renseignements, contactez la responsable, **Dominique Yvonnet,** au **06 75 82 83 75.**

Nous remercions vivement Dominique, Caroline, Josyane et Florence qui prennent en charge les enfants pendant tous les moments périscolaires, et grâce à qui tout se passe bien

Céline HELLERINGER

Commission Culture et Patrimoine

La médiathèque

La médiathèque de Chavannes a ouvert ses portes au mois de janvier 2016.

Toute l'équipe des bibliothécaires volontaires vous accueille les lundi et mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Après un an de fonctionnement, la médiathèque compte un peu plus de 220 abonnés et propose un fonds d'environ 2 300 documents. De plus, notre partenaire la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain propose un service permettant aux lecteurs de réserver certains livres qui pourront être directement apportés chaque mois par la navette de la BDP.

N'hésitez pas à venir pousser la porte pour emprunter un livre et/ou passer un moment convivial dans le coin enfants, ou en lisant une des revues mises à disposition gratuitement.

Les temps forts de 2016 :

- 25 janvier : ouverture de la médiathèque
- 6 février : inauguration
- 15 mars : rencontre-lecture avec les poètes Annelyse Simao et Bruno Berchoud
- 8 juillet : lecture de textes de Martial Victorain par Aurélie Girodon
- 8 octobre : lancement de la saison 2016-2017
- 14 octobre : participation à la tournée des bibs de la CCTER avec l'espace jeunes
- 19 novembre : opération Premières Pages
- 19 novembre : témoignages d'habitants de Chavannes ayant accueilli une famille de migrants
- 17 décembre : fête du court métrage.

Toute l'année, les lecteurs ont découvert des **tables thématiques** (les 100 ans de la bataille de Verdun, la Seconde guerre mondiale, Halloween, les migrants, Noël…) et participé à des **lectures de contes** pour les enfants, suivis de petits ateliers bricolage.

Le programme des animations à venir est disponible à la médiathèque et à la mairie.


L'inauguration de la médiathèque


Animations à la médiathèque


Médiathèque, Noël 2016

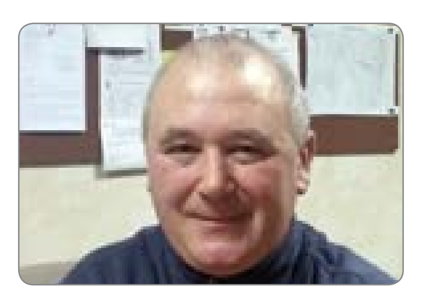
Les personnes qui seraient intéressées pour devenir bibliothécaires volontaires et nous aider à faire vivre ce lieu sont les bienvenues ! Vous pouvez contacter les responsables du groupe, **Céline Helleringer** ou **Virginie Meuzy**.

Les membres de la commission culture et patrimoine sont allés à la recherche de la "borne de Franche-Comté" et ont effectué en avril l'inventaire des croix disposées sur toute notre commune.
En juin, la commission et l'office du tourisme ont nettoyé les abords du château de Lomont.
En septembre, le groupe a proposé une exposition thématique sur la deuxième guerre mondiale pour les Journées Européennes du Patrimoine.
La commission est partie des fresques murales de notre mairie pour arriver à produire un travail assez conséquent sur la résistance et la citoyenneté.
Composée de trois parties (une prêtée par l'ONAC sur "la citoyenneté", une autre prêtée par le conseil départemental sur "la résistance sans arme dans l'Ain", et la troisième, non pas la moindre, écrite par nos soins), l'exposition retrace la deuxième guerre chronologiquement au niveau national, régional, départemental, et enfin local : "L'histoire de Chavannes-sur-Suran pendant la seconde guerre". Les visiteurs ont pu ainsi créer leur propre parcours selon leurs envies.

Nous avons mis à disposition du public également un petit film tourné par M. Rémond Charvet (un grand résistant de Bourg) sur l'arrivée des chars américains à Chavannes (document plus que rare). Nous avons eu la chance d'avoir l'intervention de M. Rigaud (92 ans, résistant à Oyonnax, agent de liaison, qui a participé au défilé du 11/11/1943). Cette intervention a été riche en échanges avec les personnes présentes. Les élèves de notre école et le club de nos aînés ont bénéficié d'une visite commentée de cette exposition en novembre.
La fréquentation de l'exposition nous motive pour de nouveaux projets.

Céline Helleringer et Virginie Meuzy

Une nouvelle équipe municipale



Bernard PRIN

06 85 28 86 76

Maire de Nivigne et Suran

Délégué communautaire à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)



Alain BINARD
06 50 35 78 50
1er Adjoint
Délégué communautaire et membre du bureau de CA3B



Céline HELLERINGER
06 08 02 24 51
2e Adjointe



Jean-Paul ROCHON
06 72 15 98 82
3e Adjoint



Nadine POLLET
06 74 11 37 87
4e Adjointe

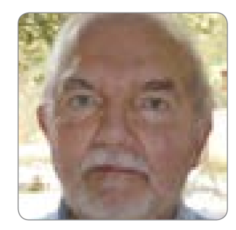


Olivier BERNARD-PHILIBERT
06 30 45 92 45
5e Adjoint



Alain BINARD

Maire délégué
commune historique
de Germagnat

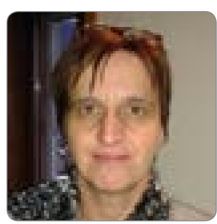


Jean-Jacques LAURENT
06 71 28 05 25

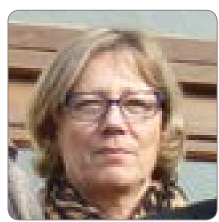
Maire délégué
commune historique
de Chavannes-sur-Suran



Rémi ADAM
Conseiller municipal



Corinne BERNIGAUD
Conseillère municipale



Claude BORREL
Conseillère municipale



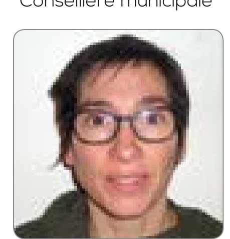
Sonia DUBOIS
Conseillère municipale



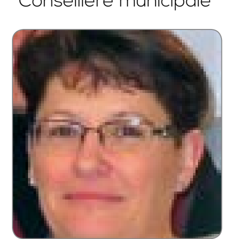
Florence FANIZZI
Conseillère municipale



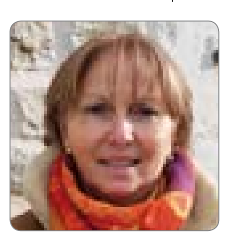
Anne JEANNIN
Conseillère municipale



Catherine MEDINA
Conseillère municipale



Nathalie PRIN
Conseillère municipale



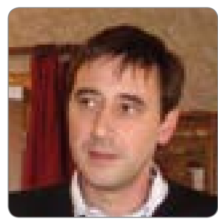
Françoise RAVICHON
Conseillère municipale



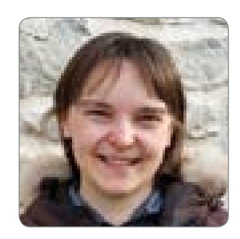
Michel RUDE
Conseiller municipal



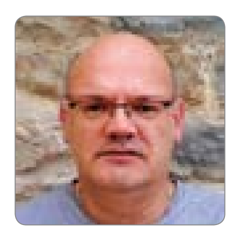
Virginie MEUZY
Conseillère municipale



Stéphane MOREAU
Conseiller municipal



Véronique PERRAUD
Conseillère municipale



Jean-Paul PONCET
Conseiller municipal

Les maires délégués

- Pour Chavannes : **Jean-Jacques Laurent**
- Pour Germagnat : **Alain Binard**

Prérogatives du maire délégué

- Il exerce les fonctions d'adjoint au maire sans être comptabilisé au titre de la limite fixée à l'article L.222.2, sauf Alain Binard qui a été élu 1er adjoint de la commune nouvelle.
- Il remplit dans la commune déléguée les fonctions d'officier de police judiciaire et officier d'état civil.
- Il participe avec voix consultative aux travaux des commissions instituées par l'article L.17 du code électoral (commissions administratives pour l'établissement de la liste électorale dans chaque bureau de vote et pour l'établissement de la liste générale des électeurs de la commune).
- Il peut bénéficier de délégation de compétence (art.L2122.18) ou de signature de la part du maire de la commune nouvelle (art.L.2122.19)
- Sur le fondement de l'article L.2511.26, le maire délégué peut bénéficier de délégation d'attribution du maire de la commune nouvelle en matière d'élection, à l'exception de celles relatives à la révision annuelle des listes électorales. Lorsqu'une telle délégation a été accordée à un maire délégué, cette délégation est accordée de droit aux autres maires délégués sur leur demande.
- Il peut rendre un avis sur les autorisations d'urbanisme, les permis de voirie, les projets d'acquisition.

Les deux communes fondatrices (Chavannes-sur-Suran et Germagnat) deviennent des communes déléguées avec chacune un maire-délégué et une mairie annexe, permettant de célébrer les mariages ou de tenir un bureau de vote par exemple.

Jusqu'en 2020 :

- Le maire délégué d'une commune fondatrice est de droit maire délégué de cette commune.
- Il est possible d'être maire de la commune nouvelle et maire délégué (ce qui n'est pas le cas pour Nivigne et Suran). À partir de 2020, il ne sera pas possible de cumuler ces deux fonctions.

Délégation des adjoints

- Alain Binard, 1er adjoint : délégué aux affaires financières ainsi qu'à la gestion des bâtiments communaux.
- Céline Helleringer, 2e adjointe : déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et culturelles.
- Jean-Paul Rochon, 3e adjoint : délégué aux affaires concernant la voirie et les réseaux de distribution d'eau potable.
- Nadine Pollet, 4e adjointe : déléguée aux affaires sociales, à la communication ainsi que le domaine associatif.
- Olivier Bernard Philibert, 5e adjoint : délégué aux affaires concernant l'assainissement et l'exploitation des forêts.

Indemnités des élus

- Maire de la commune nouvelle : 13% de l'indice 2015 soit 497,16 € bruts mensuels.
- Maires délégués : Commune historique de Chavannes : 31% de l'indice 2015 soit 1185 € bruts mensuels.
  Commune historique de Germagnat : 17% d l'indice 2015 soit 650,12 € mensuels bruts.
- Adjoints de la commune nouvelle : 8,25% de l'indice 2015 soit 315,50 mensuels bruts.

Le maire délégué ne peut pas cumuler les indemnités de fonction avec celles d'adjoint.
Le montant total des indemnités attribuées aux élus de la commune nouvelle ne dépasse pas le montant total des indemnités versées antérieurement aux élus des communes historiques.

Les Comités Consultatifs (élus et non élus)

Ouverts aux habitants : contacter les référents de commissions

Affouage - Environnement

- Gérer nos bois et nos parcelles d'affouages
- Embellir et préserver notre cadre de vie

Adjoint-référent : Olivier Bernard-Philibert - 06 30 45 92 45
Membres : élus : Jean-Paul Rochon, Françoise Ravichon, Jean-Jacques Laurent

Bâtiment - Dynamisation du village

- Entretenir et rénover nos lieux de vie : salle des fêtes (pendant les travaux), bâtiments et salles communaux
- Construire l'avenir de notre village (Pré du Moulin, Maison Lili Prin, Les Remparts)

Adjoint-référent : Alain Binard - 06 50 35 78 50
Membres : élus : Jean-Paul Rochon, Nadine Pollet, Virginie Meuzy, Rémi Adam,
Florence Favier, Catherine Médina, Stéphane Moreau, Céline Helleringer, Nathalie Prin, Claude Borrel

Culture Patrimoine – Tourisme

- Recenser, partager et mettre en valeur (médiathèque + patrimoine, archives, journées du patrimoine)
- Camping (dynamisation et gestion)
- Cultiver l'attrait de notre commune

Adjointe-référente : Nadine Pollet - 06 74 11 37 87
Membres : élus : Anne Jeannin, Sonia Dubois, Florence Favier

Voirie réseau assainissement - eau

- Pérenniser nos infrastructures (assainissement, fibre optique, éclairage public, sécurisation des trottoirs, chemin ruraux), eau (Germagnat)

Adjoints-référents : Jean-Paul Rochon - 06 72 15 98 82 (voirie, distribution eau) et Olivier Bernard-Philibert (assainissement)
Membres : élus : Olivier Bernard-Philibert, Françoise Ravichon, Virginie Meuzy,
Céline Helleringer, Rémi Adam, Catherine Médina, Claude Borrel

Communication

- Communiquer et informer (création bulletin municipal, site internet, information des citoyens, diffusion de l'information des événements de la commune)

Adjointe-référente : Nadine Pollet - 06 74 11 37 87
Membres : élus : Sonia Dubois, Jean-Paul Poncet, Corinne Bernigaud, Nathalie Prin,
Jean-Jacques Laurent, Bernard Prin, Michel Rude ; non élus : Reynald Yvonnet, Jean-Marc Braemer,
Sandrine Lecorney

Action Sociale

Adjointe-référente : Nadine Pollet - 06 74 11 37 87, référente : Virginie Meuzy
Membres : membres CCAS commune historique

Commission scolaire

Commission non-ouverte

Adjointe-référente : Céline Helleringer - 06 08 02 24 51
Membres : élus : Anne Jeannin, Virginie Meuzy, Véronique Perraud

Le personnel communal

Depuis le début de l'année, les personnels des deux communes historiques travaillent désormais ensemble sur le territoire communal.
Ainsi, les agents techniques seront déployés progressivement à Germagnat.

Les deux secrétaires de mairie se sont réparties les tâches en fonction des besoins et des compétences.
Ainsi, Nadine Jenoudet, présente en mairie 11 h/semaine, est en charge désormais de la partie comptabilité et paiement des dépenses, et Catherine Moreau-Grisard de toutes les autres tâches.



1er rang en bas (de gauche à droite) :
Caroline Chalon (cantinière + garderie), Florence Evieux (ATSEM), Josyane Monnet (ATSEM)

2e rang milieu (de gauche à droite) :
Nadine Jenoudet (secrétaire de mairie), Dominique Yvonnet (cantinière + garderie),
Catherine Moreau-Grisard (secrétaire de mairie)

3e rang haut (de gauche à droite) :
Michel Chalon (agent technique), Yannick Gianonni (emploi d'avenir)

Commune nouvelle

Naissance d'une nouvelle commune : tout est à recréer

Les premières délibérations de la commune nouvelle :

- Tarifs communaux avec maintien de l'existant : locations des salles communales, périscolaire (garderie et TAP), cimetière, affouage, assainissement, eau...
- Régie de recettes (garderie, périscolaire, camping...).
- Tableau des emplois.
- Délégations des adjoints (voir ci-dessous).
- Suppression du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et création d'un Conseil Consultatif Action Sociale pour continuer le travail du CCAS.
- Les contrats d'assurance : bâtiments, véhicules, personnels...
- Indemnités aux élus (voir p. 19).
- Transmission des actes administratifs par télétransmission à la préfecture.
- Délibération pour accorder les garanties bancaires partielles (30%) pour les emprunts SEMCODA et Bourg Habitat sur les programmes de logements en locatif.

Notre commune en quelques chiffres

- 3098 Ha : Germagnat 948 Ha
  Chavannes 2150 Ha
- 810 habitants répartis sur 12 hameaux : Toulongeon, La Chanaz, Germagnat, Lasserra, Chavuissiat le Grand, Chavuissiat le Petit, Corcelles, Ceillat-Rosy, Chavannes, Dhuys, La Pérouse et Le Clapay.
- Une école accueillant une centaine d'enfants avec un restaurant scolaire, une garderie et des activités périscolaires.
- Six assistantes maternelles.
- Huit commerces
- Huit artisans
- Six agriculteurs
- Une entreprise de plasturgie
- Une entreprise de travaux agricoles
- Trois professionnels de santé

Budget commune nouvelle

Le premier budget primitif de la commune nouvelle sera élaboré courant mars-avril. L'étude de perspective budgétaire et financière conduite par le cabinet Novances indique que pour 2017, le budget de fonctionnement (recettes de fonctionnement) de Nivigne et Suran s'élèvera à 650 000 €.

Notre capacité nette d'autofinancement (après remboursement capital + intérêts de la dette) s'élèvera à 62 000 €.

La création de Nivigne et Suran au 1er janvier 2017 nous permet de bénéficier du maintien des dotations de l'État pendant les deux prochaines années, au lieu de subir la baisse importante de ces ressources pendant la même période.

À partir de 2018, nos dotations d'État suivront la même règle que toutes les communes.

Nous bénéficions également du remboursement anticipé de la TVA pour nos travaux d'investissement (FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée).

La commune nouvelle est également prioritaire pour les aides de l'État sur ses investissements (DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux).

En sus du budget principal, la commune aura deux budgets annexes :

- un budget eau potable en régie directe,
- un budget annexe assainissement pour la commune nouvelle.

À noter

Dans les communes déléguées, les règles d'urbanisme en vigueur, au jour de la création de la commune nouvelle, sont maintenues tant que les documents d'urbanisme d'une des deux communes historiques ne sont pas modifiés : PLU (plan local d'urbanisme) pour Chavannes et carte communale pour le territoire de Germagnat.

Permanences des mairies

Des permanences seront assurées dans chaque mairie :

Chavannes, ouverture au public :
- Le lundi : de 8h30 à 11h30
- Le mercredi : de 8h30 à 11h30
- Le jeudi : de 16h00 à 17h30
- Permanence de Monsieur le Maire : jeudi de 11h à 12h30
- Permanence de Monsieur le Maire délégué : samedi de 10h à 12h

Germagnat, ouverture au public :
- Le vendredi : de 10h à 12h

Le personnel affecté au secteur scolaire (cantinière, ATSEM [agent technique spécialisé des écoles maternelles]...) est sédentaire.
Des heures de ménage peuvent néanmoins être effectuées dans les locaux de Germagnat.





Le logo de Nivigne et Suran



Qui dit commune nouvelle dit identité nouvelle !
Nivigne et Suran a fait l'objet de la création d'un logo, qui se veut à la fois moderne et représentatif de l'union des deux communes, dans le cadre géographique qui est le nôtre : le mont Nivigne, point culminant du Revermont, et la rivière du Suran, le lien entre les deux communes historiques qui désormais ne font qu'une.

La démarche graphique s'est orientée vers l'intégration des initiales de la commune, tout en représentant nos richesses locales.



Le N de Nivigne

Il arbore une forme ondulée, en rappel aux courbes des montagnes qui constituent notre Revermont.
Sa couleur verte est bien entendu choisie pour représenter son paysage verdoyant.



Le S de Suran

De la couleur symbolique de l'eau, il s'ondule également tel notre précieuse rivière qui traverse la vallée au gré des reliefs, raccordant les deux villages historiques de Germagnat et Chavannes.



Le trait d'union

Les deux initiales sont jointes par un petit arc rouge. Il se veut discret par sa forme, mais sa couleur, qui tranche parmi les deux autres, souligne le caractère marquant et historique de l'union des deux communes.

Commune de
Nivigne et Suran

Le nom de la commune est placé sous ces éléments illustratifs, avec une police à la fois moderne et élégante, à l'instar de sa couleur grise qui traduit la sobriété et adoucit visuellement l'ensemble.
La conjonction "**et**", qui signifie l'union, est un rappel de son équivalent illustratif, de par sa taille plus discrète et sa couleur.

Le logo apparaît désormais sur tous les outils de communication imprimés (têtes de lettres, enveloppes, affichettes...) et supports internet, à commencer par la page Facebook de Nivigne et Suran (www.facebook.com/nivigneetsuran), puis sur le futur site internet de la commune.

Sandrine Lecorney

CA3B : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

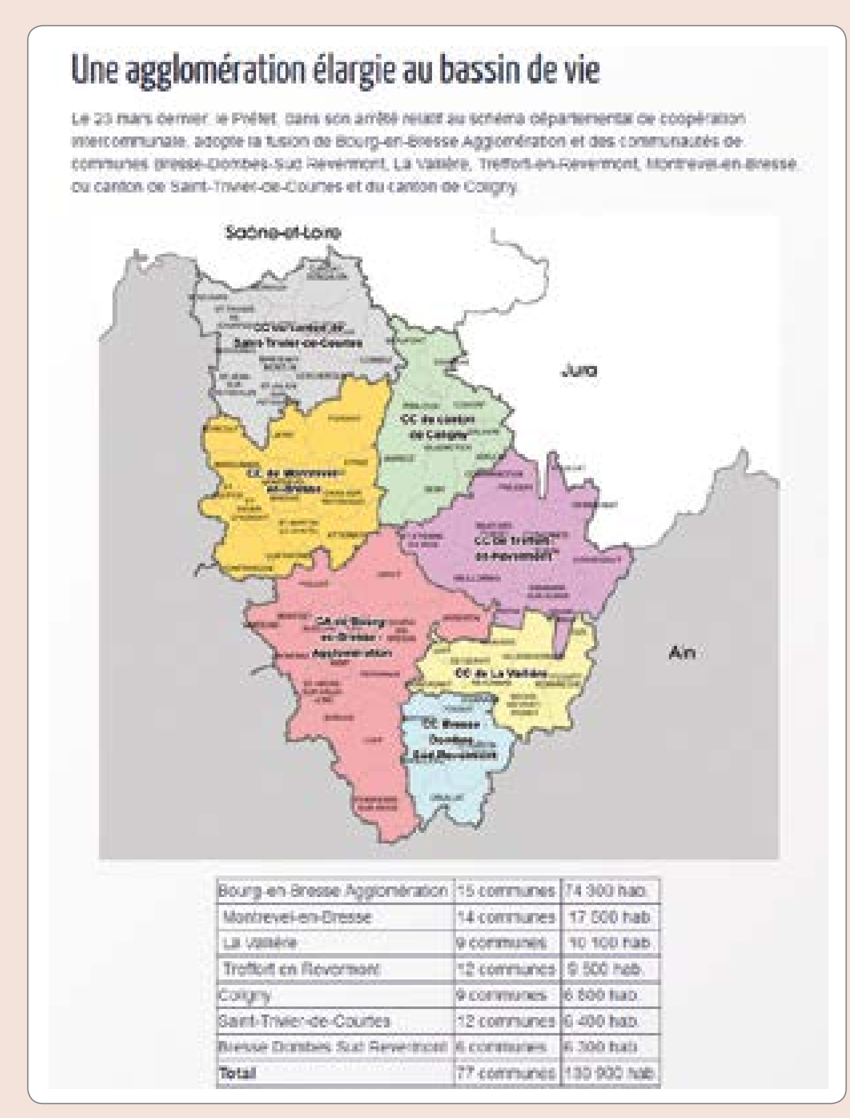
Notre nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est née le 1er janvier 2017 de la fusion de 7 intercommunalités, dont celle de Treffort en Revermont.

- 1300 km²
- 130 000 habitants
- 75 communes dont la ville centre.

Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse et conseiller régional, a été élu président de cette nouvelle collectivité le 13 janvier 2017.

Monique Wiel, ex présidente de la CCTER, a été élue 2e vice-présidente, en charge du pôle territorial et du tourisme, et Alain Binard siège au bureau en qualité de conseiller délégué en charge des transports scolaires.

L'enjeu est d'importance : assurer des services de qualité, de proximité, aux habitants au sein de cette future communauté d'agglomération, élaborer et mettre en place un projet de développement cohérent et ambitieux de ce territoire !



Une agglomération élargie au bassin de vie

Le 23 mars dernier, le Préfet, dans son arrêté relatif au schéma départemental de coopération intercommunale, adopte la fusion de Bourg-en-Bresse Agglomération et des communautés de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Treffort-en-Revermont, Montrevel-en-Bresse, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du canton de Coligny.

Bourg-en-Bresse Agglomération	15 communes	74 300 hab
Montrevel-en-Bresse	14 communes	17 000 hab
La Vallière	9 communes	10 100 hab
Treffort en Revermont	12 communes	9 500 hab
Coligny	9 communes	6 800 hab
Saint-Trivier-de-Courtes	12 communes	6 400 hab
Bresse Dombes Sud Revermont	6 communes	6 300 hab
Total	77 communes	130 900 hab

**Capture d'écran du site de l'agglo :
www.bourgenbresse-agglomeration.fr
(onglet "Fusion")**

Pour faciliter le fonctionnement des services, le futur grand territoire sera découpé en 4 pôles territoriaux.
Notre pôle, nommé **Bresse-Revermont**, est issu de la réunion des anciennes communautés de communes de Treffort en Revermont et du canton de Coligny.
Il aura son siège à Val-Revermont, dans les bâtiments de la CCTER. Les agents de notre pôle, soit 4 techniciens, 1 administratif, 3 musiciens intervenant en milieu solaire, et les 2 animatrices de l'espace jeunes, travailleront donc ensemble sous la responsabilité d'un directeur de pôle. Les services à la population (collecte des déchets, assainissement non collectif, musiciens intervenant en milieu scolaire, relais assistante maternelle, espace jeunes...) continueront à fonctionner de la même manière qu'auparavant.

Concernant le tourisme, à partir du 1er mars 2017, il n'y aura plus qu'un seul office du tourisme, regroupant celui de Bourg-en-Bresse Agglomération, et ceux situés à Montrevel et à Saint-Etienne-du-Bois.
La programmation 2017 ressemblera à celle de l'année 2016, avec des animations similaires et toujours différentes !

Bernard Prin

Louis Jannaud, fruitier à Chavannes 1846-1853

Un jurassien

En 1846, la fruitière de Chavannes venait de se créer lorsque Louis Jannaud en devint le premier fromager. Il avait 18 ans. Il arrivait de "Frontenay canton de Voiteur" dans le Jura. A la recherche d'un travail, il avait probablement eu connaissance de la fondation d'une fruitière dans la vallée du Suran et était venu proposer ses services. Il apportait avec lui un savoir faire inconnu dans la vallée, mais déjà vieux de deux siècles dans son Jura natal.

Aux premiers temps des fruitières

La première fruitière n'est qu'« *une association de prêt de lait réciproque* », dit M. Abbiatecci (1). C'est à dire que le fruitier comptabilise les apports de chaque cultivateur associé et se transporte avec ses instruments chez celui qui, grâce à ses contributions précédentes, a atteint le chiffre le plus élevé. Celui-ci reçoit, ce jour là, la production de lait des autres sociétaires, qui, jointe à la sienne, permet de produire un fromage façon gruyère et peut-être d'autres produits, beurre et crème. Il en devient le propriétaire et les vend à son seul profit. La fourniture d'un local propre et du bois de chauffage sont à sa charge. Il doit également rester, pendant le temps de la fabrication, au service du fruitier pour les menues besognes. Le lendemain, son apport repart de zéro et c'est un autre qui reçoit le "tour" et accueille chez lui le fruitier et la production du jour de l'ensemble des sociétaires. Tous finissent par avoir le "tour" mais plus ou moins rapidement. Chaque jour, Louis Jannaud se transporte avec son matériel, dans une maison différente. Aux associés de s'enquérir du lieu et d'y transporter leur lait. Selon l'importance des fermes, l'arrivée du fruitier peut créer un grand dérangement dans la famille. Il faut parfois pousser le mobilier si le local s'avère trop exigu pour accueillir l'encombrant chaudron. Le matériel souffre des déménagements successifs, s'use ou se détériore. Pour pallier cet inconvénient, Chavannes mettra, quelques années plus tard, à la disposition de son fruitier, un chalet pour ses fabrications. Louis Jannaud l'a-t-il connu ? C'est peu probable, mais c'est chose faite en 1881, et, cette fois, celui qui a le "tour" se rend au chalet pour aider. En ce milieu du XIXe siècle, le fruitier travaille d'une façon rudimentaire. Comme il ne dispose pas de thermomètre pour évaluer la température du lait, il trempe volontiers ses bras même couverts de sueur dans le lait qui commence à cailler ! (2)


Photo : Sandrine Lecorney

Une économie rurale mal adaptée aux exigences nouvelles

La coopérative a des débuts modestes à Chavannes. Dans la première moitié du XIXe siècle, on y pratique une agriculture vivrière aux revenus faibles : la révolution des engrais verts n'est pas encore arrivée jusque là. Les rendements bas obligent à consacrer la plupart des terres à la culture : céréales destinées à la consommation des habitants et des animaux, chanvre, arbres fruitiers souvent disséminés dans la campagne, vigne pour la consommation familiale. L'élevage ne fournit qu'un petit complément. Les troupeaux comprennent avant tout des bœufs pour le travail et quelques vaches, employées parfois, chez les paysans pauvres, à tirer la charrue. Les prairies permanentes sont rares et les animaux envoyés "en champ" dans la montagne pâturent des teppes à l'herbe pauvre. Dans ces conditions, dans la plupart des fermes, la production de lait, à peine suffisante du printemps à l'automne, se raréfie en hiver car les faibles quantités de foin engrangées ne sont distribuées qu'avec parcimonie. A la mauvaise saison, chacun garde son lait pour les besoins de la maisonnée. La fabrication des fromages cesse et le fruitier connaît le "chômage technique". Comme il faut vivre malgré tout, Louis Jannaud confectionne et vend des sabots.


Photo d'illustration

Récompenses

Louis Jannaud semble très apprécié dans ses fonctions : il s'y est « *constamment bien conduit* ». Mais comme il vient d'ailleurs et n'a pas d'attaches au pays, il risque donc d'en partir facilement. Aussi lui a-t-il été demandé deux ans après sa prise de fonction, de former un « *élève indigène* », entendons un homme du pays. Ce qu'il a fait. C'est une assurance pour l'avenir de la petite association, de ne plus dépendre, pour la fabrication du fromage, de ces lointains cantons du Jura. Mais former un apprenti, lui montrer les gestes et lui fournir les explications nécessaires demandent de la patience et du temps. Pour sa bonne volonté et pour la réussite de cette formation, l'élève ayant été « *reconnu capable* », Louis reçoit « *une prime d'encouragement de la valeur de trente francs* », versée par la Société d'Emulation de l'Ain. La petite association des fournisseurs de lait appelée "fruitière" avait également bénéficié des largesses de la Société d'Emulation. On peut lire dans son bulletin de 1848 : « *une fruitière établie à Chavannes... remplit toutes les conditions de notre programme. Elle a été fondée dans un pays où l'on ignorait jusqu'au nom de cette industrie... Ses produits en gruyère ont été jugés cette année d'une qualité comparable à celle des fromages qui se fabriquent dans la montagne du Jura. Nous proposons une prime de 200 francs* ». (3)

La Société d'Emulation de l'Ain

Fondée sous le règne de Louis XVI en 1783 par Antoine Riboud grande figure de l'Ain, elle se proposait de promouvoir les progrès de la science dans tous les secteurs de la vie économique. Dans les campagnes il s'agissait d'encourager la mise en application de pratiques nouvelles et de susciter des changements de comportement pour améliorer la condition paysanne. Au milieu du XIXe siècle les coopératives sont à l'honneur. Très anciennes, dans le Haut Jura, elles ont été réorganisées pour devenir plus rentables et stimulées par les grands théoriciens français du mouvement associatif, tous d'origine jurassienne : Fourier, Victor Considérant son disciple et Vladimir Gagneur. « *La fruitière apparaît comme un secteur de pointe d'une agriculture moderne et capable d'offrir aux paysans des revenus substantiels* », dit Michel Vernus [(4)]. De même qu'elle avait apporté l'aisance aux paysans dans le Jura central, de même « *elle réussirait dans tous nos pays et aiderait grandement à la prospérité* » écrivaient les rédacteurs du Bulletin agricole de La Société d'Emulation de l'Ain en 1844. Ils militaient pour que les cultivateurs du département suivent l'exemple de leurs voisins. Les coopératives laitières leur paraissaient être aussi un moyen d'introduire une mentalité nouvelle tournée vers l'entraide, seule façon de s'en sortir. Depuis la Révolution, la France avait changé mais pas sa paysannerie.

La fruitière de Chavannes et la foire au début du XXe



Paris

Depuis 1850, l'empereur Napoléon III régnait sur les destinées de la France. Soucieux de moderniser le pays et d'assurer la prospérité des habitants, il encourageait le développement d'un nouveau moyen de transport, le chemin de fer. Sa construction prit une ampleur sans précédent à partir de 1852. Louis Jannaud actif et entreprenant en avait entendu parler. De même qu'il n'avait pas craint de s'expatrier pour chercher du travail, il voulut de nouveau tenter sa chance. C'était l'occasion de changer de métier, de profiter d'un meilleur salaire, de voir du pays, de sortir de la vie étriquée du village et de satisfaire son esprit d'aventure. Avec le petit pécule amassé grâce à son travail, il décida, en 1853, après huit ans de présence à Chavannes, de s'installer à Paris pour travailler aux chemins de fer. Ainsi que le laisse deviner le document ci-dessous daté de novembre, il avait choisi la morte saison pour cesser son activité de fruitier et ne causer de tort à personne. Il ne pouvait cependant pas partir sans un certificat de bonne conduite délivré par le Maire de sa commune. Au milieu du XIXe siècle, un ouvrier ne pouvait se présenter devant un employeur sans ce passeport sur lequel étaient inscrits le métier exercé et l'appréciation de son ancien patron. Tel est bien, le sujet du document transmis par sa petite fille : un certificat établi par le Maire Xavier Rojat par ailleurs notaire, assisté de sept membres ou "commisaires" : le président Gaillard, médecin, le trésorier Rollet, notaire, le percepteur Baillat, trois propriétaires et certainement sociétaires, Meynal, Julieron et Damas et un rentier, Rosset, « *tous domiciliés* », une sorte de conseil de surveillance de la fruitière. Un document mettant en valeur le talent, la bonne conduite, et la probité du fruitier Louis Jannaud lui fut remis.

Epilogue

En 1855, Louis Jannaud revint à Chavannes épouser une jeune fille du village, Marie Victorine Gaudoz. Elle avait 28 ans et lui 25. Ils s'expatrièrent à Paris où ils travaillèrent, lui aux Chemins de fer, elle comme repasseuse. Puis, ayant gagné un peu d'argent, ils revinrent s'établir à Chavannes. Une fille, Fanny, naquit au foyer en 1874, après 20 ans de mariage ! Cette naissance tardive a peut-être coûté la vie à la maman qui mourut deux ans plus tard à 49 ans.

Louis Jannaud finira ses jours dans la maison qu'il avait fait construire à l'extérieur du village sur la route de Simandre. Il s'éteindra au début du siècle suivant, à l'âge de 78 ans. La tombe rappelant le souvenir du premier fruitier de Chavannes existe encore dans le cimetière communal.

Gérard Borrel

Remerciements à Mme Marcel Barbier, amie de Mme Thollas-Ecuer, pour son accueil et ses précisions.

(1)-André Abbiateci.- Les fruitières du Revermont.- Bourg 1994
(2)- Michel Vernus.- Le comté une saveur venue des siècles.- Lyon 1988, Textuel
(3)- Société d'Emulation de l'Ain : archives de l'Ain RHL 1846, 1848 et 1851
(4)-Michel Vernus.- Les Fouriéristes et les fruitières comtoises.- Cahiers Charles Fourier n°2 décembre 1991

PS : Gérard Borrel, l'auteur de cet article, vient d'écrire une histoire de Germagnat : "*Germagnat, une vieille histoire*", qui a été éditée par l'Office de Tourisme, avec le concours de la commune de Germagnat et la CCTER. Cet ouvrage, dont le premier tirage a été épuisé en moins d'un mois, sera de nouveau disponible dans quelques jours ; on pourra l'acquérir pour 15 euros à l'Office de Tourisme ou aux "Floralies" à Chavannes.

L'association de la cantine scolaire



L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles. Les repas sont réalisés sur place par nos deux cantinières, Dominique et Caroline. Grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster tout les midis de bons petits plats comme à la maison.

Pour l'année scolaire 2015/2016, 66 enfants en moyenne ont fréquenté le restaurant chaque jour, chiffre légèrement en baisse à la rentrée 2016.
Lors de notre AG en date du 7 octobre 2016, 3 nouveaux membres ont été élus : Maryline Dupupet, Sonia Gonnet et Benjamin Tissier. Nous leur souhaitons la bienvenue. Carole Bonnier et Cécile Tissier ont quitté l'association (la première n'ayant plus d'enfant scolarisé à Chavannes et la seconde ayant décidé de s'investir au sein du sou des écoles), nous les remercions de leur implication au sein de notre association.
Sur l'année scolaire 2015/2016, nous avons organisé trois manifestations : la vente de sapins de Noël début décembre, la vente de bugnes en février et notre soirée spectacle en mai avec Léon, soirée qui a connu un joli succès avec un important public. Merci à Thierry Combe pour ce bon moment qu'il nous a fait passer.
Nous allons réitérer ces manifestations pour l'année à venir, la vente de sapins, les bugnes et une soirée spectacle en avril.

Le bureau est composé de :

- Président : Alexandre Juffard
- Vice-président : Benjamin Tissier
- Trésorière : Sophie Guillemot
- Trésorière adjointe : Laure Guichard
- Secrétaire : Karine Oustry
- Secrétaire adjointe : Sonia Gonnet
- Maryline Dupupet, Kamila Henry, Céline Moreau, Florence Favier.

Karine Oustry, secrétaire

Manifestations 2017 :

- Samedi 11 mars : vente de bugnes
- Samedi 1er avril : soirée spectacle

Le photo club suranais



Le photo club suranais a pour vocation de faire progresser ses membres au niveau artistique et technique, qu'ils soient débutants ou confirmés. À en voir la qualité des clichés lors des expositions (Corveissiat, Simandre, Treffort), nul doute que le résultat souhaité est souvent atteint.
Le club ouvre sa porte à tous les possesseurs d'appareils photos numériques qui pourront prendre part à ses activités bi-mensuelles le premier mardi et le troisième mercredi de chaque mois, à partir de 19h30, à la salle des Orchidées de la mairie de Chavannes.
Les nouveaux inscrits pourront bénéficier d'une période de trois mois gratuite.
Inscription entièrement gratuite pour les moins de 16 ans et les étudiants.


Renseignements complémentaires au 04 74 51 73 23.

Entente des Clochers



Les footballeurs Vétérans de l'association "l'Entente des clochers" sont repartis pour une nouvelle saison.
L'arrivée de nouveaux joueurs dans notre effectif nous permet chaque vendredi d'avoir un groupe complet et solide, confortant ainsi nos fondamentaux : sportivité et convivialité.
Si tout comme nous, vous souhaitez connaître le sport de haut niveau et faire les gros titres de la presse sportive nationale chaque lundi, c'est que vous êtes prêt à rejoindre nos rangs !
Vous l'avez compris, l'esprit reste toujours bon enfant.
N'hésitez pas à contacter **Rodolphe Orlandini au 06 81 68 71 19** pour participer à la quinzaine de matchs sur la saison (vendredis soirs), et qui, nous pouvons vous l'assurer, ne manquent pas de compétitivité et d'esprit d'équipe.
Et pour ne pas oublier la règle d'or qui régit notre quotidien, la bonne humeur se matérialise également lors de nos repas d'après matchs, notre weekend au ski avec nos conjointes, ainsi que notre journée familiale au mois de juin.
Notre repas bréchets du 15 octobre 2016 à la salle des fêtes de Corveissiat a été un véritable succès. Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la superbe ambiance de la soirée.
Sportivement à vous.

Le Président, Olivier JACQUES
et l'ensemble des joueurs

Manifestation 2017 :
14 octobre : soirée bréchets à Villereversure

Football Club Haut-Revermont



La nouvelle saison 2016-2017 a commencé début août pour les entraînements seniors et début septembre pour les catégories de jeunes.
Un début de saison difficile pour les seniors, avec un effectif revu à la baisse, où seulement une équipe a été engagée cette année en deuxième division de district.
Ce début de saison est aussi marqué par l'inauguration des nouvelles infrastructures à Villereversure avec notamment le nouveau terrain.
Chez les jeunes, les catégories U9 et U11 sont représentées, et une entente a été créée en U13 et U15 avec le club voisin de l'AS Hautecourt-Romanèche afin de pallier des manques d'effectifs, mais aussi afin d'améliorer le niveau sportif.
Le club tient à remercier les élus des quatre communes de Villereversure, Chavannes-sur-Suran, Simandre-sur-Suran et Corveissiat pour le soutien qu'elles apportent au club depuis de nombreuses années.

Manifestations 2017 :
- Le 3 juin : Festifoot
- Le 16 juin : Assemblée Générale
- Le 14 octobre : les galettes du club vendues sur les quatre communes
- Le 8 décembre : le goûter de Noël

Toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui souhaiteraient s'investir, jouer, encadrer au sein du FC Haut-Revermont, sont invitées à prendre contact avec notre Président Patrick Morel au 06 23 14 03 35 ou Hervé Colin au 06 79 38 90 35.

Salutations sportives
Le bureau du FC Haut Revermont

Le club de l'amitié de Chavannes-sur-Suran

L'association, ouverte à toute personne retraitée ou non, quel que soit son âge, a tenu son assemblée générale le 6 octobre 2016 en présence des maires de Chavannes et Germagnat, assemblée prolongée par la dégustation d'une excellente choucroute servie par le restaurant du village.

Elle compte une bonne trentaine d'adhérents et espère bien que la fusion des communes permettra d'en accueillir de nouveaux.

Elle adhère à "Génération Mouvement – Les Aînés Ruraux".

Son conseil d'administration, qui compte 11 personnes, a accueilli cette année Mme Christiane LERIER en remplacement de Marcel BARBIER, et n'a pas modifié son bureau :

- Présidente : Marie-Paule ÉVIEUX
- Vice-Président : Jean-Pierre CEYZÉRIAT
- Secrétaire : Simone TARRARE
- Trésorière : Anne-Marie MAISTRE


L'AG 2016

Partage et convivialité

Tous les jeudis après-midi d'octobre à juin, dans la salle des Remparts mise à disposition par la municipalité : belote, scrabble, divers jeux de société, goûters.

Repas gibier offert par les chasseurs fin mars, toujours très apprécié.

Rencontres amicales avec le club de Drom : 14 octobre et 10 février à Chavannes, et les 9 décembre et 4 mai à Drom.





Rencontres intergénérationnelles

Jeudi 17 mars, salle des Remparts, le club a reçu les élèves de CP/CE1 de Brigitte Gaudet : jeux de société, spectacle danse offert par les enfants avant la dégustation de bugnes et friandises.
Jeudi 7 avril, salle de garderie, jeux avec les enfants de Grande Section.
Lundi 9 mai, rencontre avec les CM2 où les anciens ont commenté les fresques en salle de Conseil municipal et donné quelques repères historiques aux enfants en visitant le village.


Rencontre avec les CP CE1


Rencontre avec les CM2

Sorties "Connaissance du Monde"

Covoiturage pour se rendre aux Ciné-conférences une fois par mois à l'Amphi d'octobre à avril.

"Voyage" annuel interclub en fin de saison

Le 22 juin, excursion pour les adhérents de Drom, Simandre et Chavannes au Saut du Doubs, organisée avec maestria par M. Félix, président du club de Drom.


Voyage avec les clubs de Drom et Simandre

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous signaler auprès de Marie-Paule ÉVIEUX : 04 74 25 81 46.

La Diane de Nivigne



Cette année encore, la chasse a débuté mi-septembre et se poursuivra jusqu'à fin janvier ; mi-août à fin février pour le gibier privilégié (le sanglier) de nos chasseurs.
Pour cette nouvelle saison, 41 sociétaires et 10 actionnaires ont pris leur adhésion à la "cabane". Depuis quelques années, ce nombre est à peu près constant. La société est donc principalement constituée d'habitants de la commune. Depuis le début de la saison, des jeunes du village sont venus accompagner les chasseurs pour découvrir leur passion. Nous espérons les compter dans nos effectifs les saisons à venir.
Afin d'améliorer la sécurité, quelques miradors vont être installés et si le résultat est concluant, d'autres seront éventuellement édifiés.
La chasse est pratiquée les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. Lors des battues, des panneaux sont installés le long des chemins et des routes afin d'avertir les usagers d'une chasse en cours. Les promeneurs pourront ainsi signaler leur présence ou modifier leur itinéraire dans la mesure du possible. Aux abords des routes, les automobilistes auront l'occasion d'adapter leur conduite (ralentir) à la vue des pancartes, afin d'éviter toutes collisions avec des animaux sauvages ou des chiens.
La pérennité de la chasse aux petits gibiers ne tient son salut qu'aux lâchers de faisans et de perdrix effectués en début de chasse, même si quelques lièvres et lapins sauvages sont aperçus. Quelques nemrods de la bécasse arpentent nos forêts à la recherche de ce noble oiseau.
Mais le sanglier, présent dans nos forêts chaque année, reste le gibier phare de nos adhérents. Ils peuvent patienter de longues heures ou traquer dans les futaies à l'aide de leurs chiens pour espérer l'apercevoir ou le tirer. Dans le même temps, quelques chevreuils peuvent être prélevés.
Depuis quelques années, une nouvelle forme de chasse est apparue hors saison : le tir de régulation du renard permet à quelques chasseurs, sur autorisation préfectorale, de réduire la prolifération de ce nuisible.
Dans une ambiance conviviale, les chasseurs, amis, propriétaires et exploitants se retrouveront lors du fameux banquet, qui aura lieu le 19 février 2017.
Pour tous renseignements sur notre passion, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ou à venir nous accompagner lors de nos battues.

Composition du bureau :
- Président : Guyot Jean Paul
- Vice-président : Oustry Bastien
- Trésorier : Kollefrath Thierry
- Secrétaire : Béréziat Mickaël
- Membres du bureau : Borget Marcel, Giroud Philippe, Kollefrath Rémi, Vareon Mathieu, Vareon Michel.

La société de chasse de Germagnat

La société de chasse de Germagnat a été créée en 1954. C'est une association loi 1901. Son territoire est propice à la chasse au petit gibier (lapin, lièvre, bécasse) et au grand gibier (chevreuil, sanglier).
La société compte une quarantaine de chasseurs qui ont oeuvré collectivement, en 2013, à la construction du pavillon "Albert Vuillard". Situé à La Chanaz, sur le terrain propriété de l'association, le pavillon accueille, le dimanche précédant la Toussaint, les amateurs, gourmands et autres connaisseurs à l'occasion de la vente de boudin et civier que la société organise.
Contact : Société de Chasse de Germagnat
La Chanaz - 01250 NIVIGNE ET SURAN
Tel : 04 74 25 04 76

Les conscrits

Après une année riche en émotions qui s'achève, nous avons remanié le bureau et procédé à une nouvelle élection pour cette année 2016-2017.

En voici la nouvelle composition :

- Président : Cédric PRIN
- Vice-Président : Maxime POLLET
- Trésorière : Mélanie VOLLAND
- Trésorier adjoint : Guillaume CHEVALIER
- Secrétaire : Sarah GUYENET
- Secrétaire adjoint : Alexandre AOMAR.

L'association des conscrits regroupe les jeunes de Chavannes, Germagnat et Pouillat. Cette année sont concernés les jeunes de 1997, 1998 et 1999.

C'est avec succès que désormais nous vous donnons rendez-vous chaque année pour le banquet des classes en avril.

Je saisis cette occasion pour remercier vivement toutes les personnes qui, par leur bonne volonté et leur dynamisme, soutiennent l'association des conscrits en ouvrant leur porte ou en achetant chaleureusement une brioche, ce qui permet de nous accompagner tout au long de l'année car sans elles, rien ne serait possible. Nous tenions donc à remercier les habitants des trois villages pour leur accueil et leur générosité.

Avec une équipe dynamique, nous débordons d'idées et nous exploitons les compétences de chacun pour proposer un banquet diversifié d'année en année, et de nouvelles manifestations afin de faire vivre nos villages et notre nouvelle commune.

Pour la journée des classes seront mises à l'honneur les classes en 2 et 7.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Cédric PRIN :
Tél. 06 79 30 53 69
Mail : cedric.asse42@gmail.com

Je vous donne rendez-vous à notre prochaine manifestation dans la joie et la bonne humeur.

Cédric PRIN, Président de l'association des conscrits

Manifestation 2017

Le banquet aura lieu le 22 avril à la salle des fêtes de Chavannes

L'amicale des sapeurs pompiers



L'amicale des sapeurs pompiers est composée du personnel actif mais également des retraités dans la fonction.

Elle organise au cours de l'année diverses manifestations comme la vente de boudin en début d'année, l'organisation du bal du 13 juillet avec le tir du feu d'artifice que vous offre la commune, ainsi que la traditionnelle tournée des calendriers.

Lors du carnaval de l'école, elle permet que cette tradition perdure en assurant l'encadrement et la sécurité des participants.

Le bureau a été en partie renouvelé du fait du départ de la présidente Christelle SYLENE et de la secrétaire Amélie CHEVASSUS. L'ensemble des membres les remercie pour les années très actives qu'elles ont passées au sein de cette association.

Composition du bureau :

- Présidente : Karine Oustry
- Trésorier : Michel Chalon
- Secrétaire : Stéphane Charreton.

Manifestations 2017 :

- Bal le 13 juillet
- Belote des pompiers le 21 octobre (sous réserve de la salle)

Comité des fêtes

Cette année encore, c'est avec plaisir et dévouement que le Comité d'Animation a œuvré à animer et divertir notre commune.
Grâce à un temps clément, la chasse aux œufs de Pâques a amusé bon nombre d'enfants accompagnés de leurs parents tout aussi enchantés.
Une fête de la Saint Pierre qui a été placée sous les meilleurs auspices. Le concours de pétanque et l'élection de Miss Chavannes ont ravi un public amateur, tandis que le repas traditionnel du dimanche a été agrémenté de deux spectacles offerts par notre commune.
Vous nous avez retrouvés cette fin d'année avec la vente de fruits de mer pour Noël, et dès 2017, auront lieu une nouvelle chasse aux œufs, la St Pierre et un loto.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

David Lagarde,
président

Manifestations 2017 :

- 15 avril : chasse à l'oeuf
- 24 et 25 juin : fête de la St Pierre
- 30 septembre : loto
- 22 décembre : fruits de mer


La fête de la Saint-Pierre


La chasse à l'oeuf


Le spectacle de la Saint Pierre


Le loto

Gym Villages

Changement de nom pour l'association ! Lors de l'assemblée générale du 8 juillet 2016, il a été voté à l'unanimité que l'association n'adhérerait plus au CODEP 01 à partir de la saison 2016/2017. Donc "Gym Volontaire" devient "Gym Villages".
Pour la saison 2016/2017, Gaëlle Gisbert est toujours notre animatrice.

Cours adultes :

- mardi de 20h15 à 21h15 à la salle des Remparts à Chavannes
- jeudi de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes de Simandre.

Cours enfants :

Changement pour cette saison : 2 cours sont proposés, à la salle de motricité à l'école à Chavannes :

- de 16h30 à 17h15 pour les 3 à 6 ans
- de 17h30 à 18h30 pour les 7 à 12 ans,

Actuellement, l'association compte 35 licenciés.
Au niveau des manifestations, depuis le début de cette nouvelle saison, nous avons proposé, le samedi 15 octobre, des plats à emporter : gros succès pour cette manifestation. Puis le dimanche 23, la deuxième édition de la bourse à la puériculture. Pour 2017, le thé dansant (voir agenda des manifestations) et pour Pâques la vente des grilles.
Je tiens à remercier toute mon équipe et tous les bénévoles pour leur investissement dans l'association.



Pour tous renseignements, contactez Nadine Pollet : tél. 04 74 51 72 13
E-mail : pollet-nadine@bbox.fr
Facebook : Gym Villages.

Nadine POLLET, Présidente

Manifestations 2017 :

- 12 mars : thé dansant
- 14 octobre : plats à emporter
- 22 octobre : bourse puériculture



Le Sou des Écoles


Remise des dictionnaires aux CM2

Dans le système scolaire actuel, certaines activités (jeux d'eau, de plein air, de montagne…) sont obligatoires et ne sont pas financées par l'État. Les communes se chargent d'assurer le bon fonctionnement de l'école, et les instituteurs d'enseigner à nos enfants le programme comme ils le peuvent.
Les parents d'élèves ont un rôle à jouer dans nos petites communes à l'écart des grandes villes, car chaque activité nécessite non seulement le financement de l'activité, mais aussi le transport (qui peut doubler le prix !).
Le Sou des Écoles a pour but de subvenir à l'amélioration de la vie matérielle (achats de trottinettes, de structure de gymnastique…), du développement intellectuel et sportif (spectacle, sorties…) et du bien-être des élèves.
C'est par les cotisations des familles (15 euros par famille), par les subventions des 3 communes (Chavannes-sur-Suran, Germagnat et Pouillat) et par les manifestations que le Sou permet de récolter les fonds nécessaires à cet épanouissement.

L'année dernière, les trois quarts de l'équipe du Sou avaient démissionné et seules 3 personnes ont tenu les rênes jusqu'à la reprise par la nouvelle équipe le vendredi 7 octobre.
Nous tenons à remercier tous ces parents volontaires : leur implication a généré un budget de 9 000 € utilisés dans les spectacles (petites scènes vertes, 3 chardons, spectacle de Noël), sorties (kayak…), intervenants divers sur l'école, achats de matériel (structure de gymnastique pour les petits…), de revues…
Les enfants ont reçu des cadeaux à Noël, pour eux mais aussi par classe, ainsi que différents goûters.
Les CM2 ont reçu leur dictionnaire.

En résumé, c'est environ 120 euros qui ont été dépensés par élève et qui ont permis aux instituteurs de pouvoir améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éveil pour nos enfants.
Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes bénévoles qui gravitent autour de cette association (parents, habitants du village), tous les commerçants qui jouent le jeu et qui n'hésitent pas à nous guider dans les manifestations et être très généreux par leur implication, leur don, leur temps…
Nous voulons remercier les habitants des 3 communes qui participent à toutes les manifestations, ainsi que les municipalités pour le soutien moral et financier.



Cette année, le Sou bénéficie d'une toute nouvelle équipe composée de 13 personnes motivées !

Le bureau :

- Présidente : Cécile TISSIER
- Vice présidente : Stéphanie Bailleul
- Secrétaire : Prescillia LA PAGLIA
- Secrétaire adjointe : Laurianne BONNAND
- Trésorière : Nathalie VUILLOT-MASA
- Trésorière adjointe : Céline CORDIER

- Les membres bénévoles : Magalie BERT, Pascale JOURDAN, Sabrina LENOIR, Marie Hélène NOULIN, Sebastien THEVENET, Sandrine BERNARD et Estelle BAIGNEZ.

Manifestation 2017

Samedi 13 mai : vente de galettes.

Nous espérons vous voir aussi nombreux aux manifestations prochaines.

Merci pour les enfants,

Cécile TISSIER

Association Neuf Heures Moins le Quart

Notre association propose des ateliers théâtre dont l'encadrement est assuré par Aurélie GIRODON.

Cette année, il y a 3 groupes :

- le groupe des "primaires" le jeudi de 16h30 à 18h00,
- le groupe des "collégiens" le jeudi de 18h à 19h30,
- et le groupe des "lycéens" le vendredi de 18h30 à 20h30.

Membres du bureau :

- Président : Catherine MEDINA
- Trésorière : Catherine GRISARD
- Secrétaire : Olivier ROUSSERO

Contact :

- Responsable : Catherine MEDINA
- Téléphone : 06 84 72 08 76
- Email : cathyvert@wanadoo.fr





Manifestations 2017 :

Représentations théâtrales de fin d'année prévues les 23 et 24 juin à la salle des fêtes de Nivigne et Suran.



La troupe des Héliaques lors de la représentation de mars 2016, après un travail d'un an et demi sur cette pièce intitulée "*Une petite entaille*".

Les Pionniers Bressans

Créé en 1980, nous sommes aujourd'hui une centaine de membres au club de Tir "Les Pionniers Bressans", cet effectif se stabilisant depuis plusieurs années puisque nous voulons rester un club à dimension humaine et que nos membres puissent profiter de nos installations réparties sur les communes de Bourg-en-Bresse pour le tir pistolet et carabine à air comprimé à 10 m, et à Nivigne et Suran pour les armes à poudre.

A Nivigne et Suran, notre stand de tir Charles Guérin permet à nos membres de pratiquer actuellement 4 disciplines sportives qui sont le Tir à l'Arme Règlementaire, le Tir à l'Arme Ancienne, le Tir Sportif de Vitesse et le Tir 25 m, auxquelles vont s'ajouter progressivement cette année 3 nouvelles disciplines qui seront le Cowboy Action Shooting, le 22Hunter/Benchrest et le Tir au plateau Arme Ancienne.
Toutes ces disciplines vous sont présentées sur notre nouveau site Facebook mis en place en novembre 2016 : www.facebook.com/Les-Pionniers-Bressans-164707333900594



Thierry Girin, président, lors du championnat départemental à Lons le Saunier

Afin d'obtenir en fin d'année pour notre stand à Nivigne et Suran l'homologation de la Fédération Française de Tir, qui nous permettra de proposer et recevoir des compétitions départementales, nous avons engagé depuis 3 ans de gros travaux, les derniers étant toujours en cours pour les mises aux normes et sécurité requises.


Tir Arme Ancienne

Nous avons obtenu, pour la saison 2015-2016, 16 médailles (dont 4 Or) en Départementaux, 11 médailles (dont 4 Or) en Régionaux (Ligue), et 2 participations au championnat de France pour le Tir Sportif de Vitesse.

Nous organisons le Championnat départemental Armes Anciennes à Nivigne et Suran les 8 et 9 avril 2017.

D'autres événements seront à venir...

Patrice Vezian
Secrétaire Général

Manifestation 2017

8 et 9 avril : Championnat départemental armes anciennes à Nivigne et Suran.

Comité de fleurissement

Cette année encore, le comité de fleurissement a travaillé à l'embellissement de la commune. Au printemps, deux beaux bacs en pierre sont venus remplacer les buses en béton sur la place de l'église, et une nouvelle barque fleurie agrémente désormais le petit Suran.
La plupart des bacs ciment et des buses ont été repeints au printemps, deux d'entre elles encadrent l'entrée du cimetière.



Suite à deux jours de nettoyage, les plantations ont été effectuées les 20 et 21 mai par un groupe d'habitués.

Après un démarrage difficile dû à la pluie, les fleurs ont été soumises à un été chaud et sec.

Un seul regret pour le comité : les bénévoles prennent de l'âge et il n'y a pas de nouvelles recrues.

Manifestations 2017 :

- Assemblée générale le 11 mars à 10h
- Farfouille le 9 septembre

Le Don du Sang, un Don de Soi

L'année 2016 a été riche en dons du sang : 173 dons et 6 nouveaux donneurs, ceci dû peut-être aux évènements qui ont fait prendre conscience qu'on pourrait tous un jour avoir besoin du sang des autres.
Il suffit d'avoir 18 ans, et rien que par sa volonté d'aider son prochain, on peut devenir donneur.
En juin, un donneur de Cize a été décoré en Préfecture pour 150 dons. Merci et bravo pour cette fidélité.
L'Amicale de la Vallée a participé aux farfouilles de Villereversure et de Chavannes-sur-Suran. Ce qui est l'important, c'est la présence des amicalistes, qui rappellent aux visiteurs que le don du sang existe.
Une autre animation a du succès : la Randonnée d'Automne, qui fait découvrir aux marcheurs de tous horizons nos belles contrées du Revermont. Prochaine marche : le dimanche 1er octobre 2017 à Hautecourt.

L'Assemblé Générale se tiendra à la mairie de Hautecourt le vendredi 3 Février à 19 h et sera bien évidement suivie d'une sympathique collation. Même si vous n'êtes pas encore donneurs, vous pouvez en profiter pour venir vous informer, vous serez bien accueillis.

Programme des dons pour 2017

Jeudi 13 avril	15h30 - 19 h	Salle des fêtes de Nivigne et Suran
Jeudi 13 juillet	15h30 - 19 h	Salle des fêtes de Hautecourt
Jeudi 9 novembre	15h30 - 19 h	Salle des fêtes de Villereversure



Espace Jeunes Léo Lagrange

L'Espace Jeunes Léo Lagrange s'adresse à tous les adolescents de 12 à 17 ans résidant sur la Communauté de Communes de Treffort en Revermont. Cette année encore, de nombreux projets et activités ont été menés avec les adolescents. Qu'ils soient sportifs (séjour Raid Aventure, tournois multisports…), culturels (stage de théâtre, atelier montage vidéo), ou simplement de loisirs (soirées cuisine, laser game, cinéma…), chacun s'y retrouve !

Le programme des activités se fait en concertation avec les adolescents de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans afin que chacun, en fonction de ses envies et de ses besoins, puisse participer à des activités de loisirs ou s'investir pleinement dans le montage d'un projet.

Depuis un an, l'animatrice sportive Mathilde DICHAMP a permis d'initier les jeunes à différents sports collectifs : foot, mais aussi handball, volley, badminton…, chaque samedi au gymnase de Treffort Val-Revermont. Cette année, les jeunes pourront aussi aller voir des matchs de football au stade Verchère à Bourg-en-Bresse ainsi que des matchs de basket à Ekinox.

Cet hiver, pas le temps de s'ennuyer ! À venir : journées de ski aux Plans d'Hotonnes, patinoire à Lyon et même création d'une bande dessinée avec une illustratrice professionnelle !



Séjour Ardêche 15-17 ans



Séjour Chambod 12-14 ans

Tu es intéressé ? N'hésite pas à nous contacter :
Gaëlle : 06 86 43 22 44 ou Mathilde (pour les activités sportives) : 06 33 30 07 44
ou par mail : espacejeunesccter01@gmail.com

ADMR des Deux Vallées

Facilitez-vous la vie

- Ménage et repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR

Au cours de l'année et à l'initiative de plusieurs salariés, un groupe d'animation s'est mis en place afin de rompre la solitude des personnes âgées.
Il s'agit de réunir environ 4 fois par an les personnes aidées afin de leur faire passer un moment agréable autour d'un thème : musique, chansons… suivi d'un goûter.
Les bénévoles de l'association leur ont adressé leurs félicitations pour leur implication dans la vie associative.

2015	Nombre d'heures d'intervention	Portage de repas	Télé-assistance
	Heures	Quantité	Nombre
Activité du secteur des Deux Vallées	29 603	7 833	34
Activité sur la commune de Chavannes-sur-Suran	3 623	183	2


Après-midi d'animation à Drom

Un service au cœur de l'humain, grâce à une symbiose entre salariés et bénévoles : pour cela, l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !

Manifestations 2017 :

- 1er juin : Assemblée générale
- 18 novembre : Soirée Tartiflette



ADMR du secteur des Deux Vallées
Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE
Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : adeuxvallees@fede01.admr.org
Secrétariat : Véronique PHILIBERT, Laetitia PERRODIN

Musikar, école de musique associative



L'école propose aux enfants, aux ados et aux adultes des cours collectifs de violon, de piano, de batterie, de guitare ou de chant, et des séances d'éveil et d'initiation musicale.
Les cours se déroulent sur les communes de Nivigne et Suran, Corveissiat et Simandre-Sur-Suran.
Chaque année, Musikar s'investit dans un projet collectif qui mélange les différents niveaux et les différents cours.
L'an dernier, les élèves ont travaillé avec le collectif Ishtar : travail d'improvisation autour des partitions graphiques de Cornélius Cardew et d'autres partitions dessinées par des enfants de l'école de Simandre.

Cette année, les 50 inscrits se retrouveront 5 samedis matins autour d'un projet avec l'auteur-compositeur-interprète Petrek : les élèves de plusieurs classes des écoles des villages alentours travaillent avec l'artiste et les intervenants musique de la communauté de communes de Treffort pour écrire des chansons qui seront mises en musique et jouées par les élèves et les professeurs de Musikar.

Rendez-vous le 20 mai 2017 à Treffort pour assister au concert qui sera donné à l'issue de ce travail !

Musikar organise également des scènes ouvertes : nous invitons tous les musiciens, quels que soient leur niveau ou leur âge, à venir jouer un morceau.
Que vous veniez seul ou à plusieurs, pour jouer ou pour écouter, le principal sera toujours la convivialité, l'échange et les rencontres.

Nous vous souhaitons à tous une belle saison musicale.

Plus d'infos sur www.musikar.fr
Contact :
asso.musikar@gmail.com

Les scènes ouvertes de la saison :

- 10 décembre 2016 à Val-Revermont
- 11 février 2017 à Simandre
- 8 avril 2017 à Corveissiat

Bientôt une Fabrique du Monde Rural dans le Revermont !

Depuis déjà plus de 3 ans, ce projet de Fabrique du Monde Rural est en construction. Après une phase de diagnostic de territoire partagé avec la population du Revermont, les activités que la Fabrique va accueillir se sont dessinées de plus en plus précisément.

La Fabrique, c'est qui ?

C'est un projet porté par le MRJC de l'Ain, et plus particulièrement un Comité de Pilotage de 4 jeunes Revermontois, une commission animation et un salarié à temps plein.





Tout d'abord, un gîte de groupe, une salle de spectacle, des salles de réunion, un espace de co-working, peut-être un fab-lab… et bien d'autres choses en fonction des envies et des projets que les habitants et acteurs locaux auront à cœur de mettre en œuvre.

Ce lieu se veut un espace fort du vivre ensemble sur notre territoire, un lieu de rencontre, de convivialité, de co-construction, d'émergence d'idées et de projets nouveaux.

Aujourd'hui, nous sommes en phase d'acquisition d'un lieu sur la commune de Simandre sur Suran, et une grosse partie des financements permettant l'achat et les premiers travaux est d'ores et déjà acquise.

Une première Fabrique du Monde Rural a été inaugurée en Picardie le vendredi 20 janvier dernier en présence de Patrick Kanner, ministre de la ville !

Toutefois, nous n'avons pas envie d'attendre la fin des travaux pour partager de bons moments, c'est pourquoi nous vous proposons **"Les Samedis de la Fabrique"**. Vous allez déjà pouvoir participer à différents événements (soirées jeux, concert, film, débat...) chaque premier samedi du mois pendant l'année à venir.





Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, nous vous invitons largement à venir prendre part à ce projet un peu fou mais en cours de réalisation !
Nous vous attendons nombreux !





Nous contacter :
Comité de Pilotage de la Fabrique du Monde Rural
MRJC de l'Ain
27 rue du Docteur Nodet
01000 Bourg en Bresse
07 83 29 64 99 / 04 74 45 37 86
fmrrevermont@mrjc.org
www.fabrique-revermont.fr

Noémie MÉDINA, championne de France

Compétition ayant eu lieu du 10 au 12 mai 2016 à Châtillon sur Seine en Bourgogne

L'équipe du Lycée Arbez Carme de Bellignat dans l'Ain, composée de Noémie MEDINA, Gautier TAVEL, Kilian et Clément Coulon, est championne de France 2016 de Raid multisports nature de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), après une nuit et deux jours d'épreuves.
Les raids natures consistent en une succession d'épreuves, avec ou sans arrêt du chronomètre entre chacune. Ces épreuves peuvent être de la course à pied, de la course d'orientation, du trail, du vtt, du canoë etc.

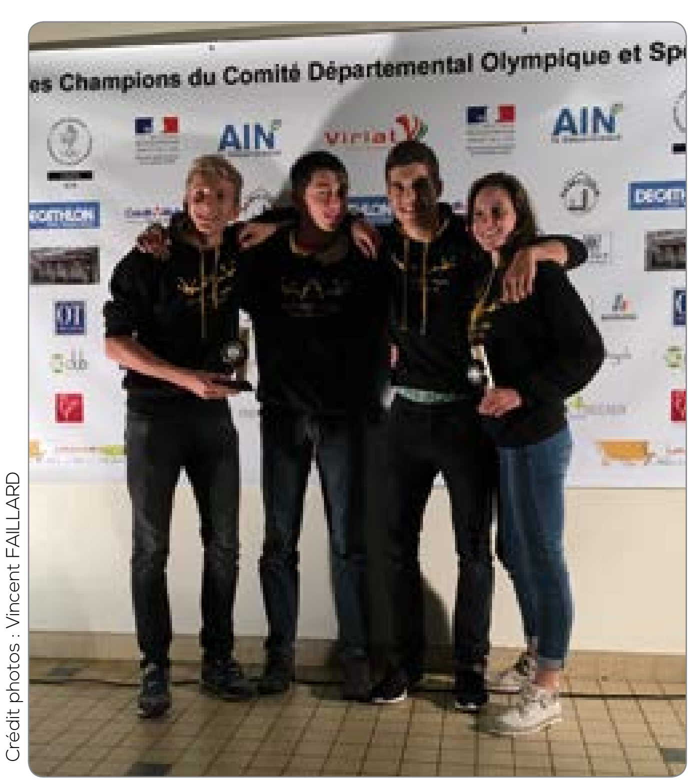
Compétition qui a eu lieu à Bourg en Bresse en mars 2016

Un titre de champion de France UNSS de Run and bike 2016 en équipe, 4 jeunes dont Noémie.



Crédit photos : Vincent FAILLARD

Triathlon



Crédit photos : Vincent FAILLARD

RAID UNSS 2016



Crédit photos : Vincent FAILLARD

Cross départemental décembre 2016

Challenge réussi pour Valentin GINEL



Si traverser un pont, une passerelle ou un viaduc peut vous sembler anodin, pour Valentin Ginel, un jeune parapentiste expérimenté, cela requiert une préparation minutieuse. En effet, pour l'aspect graphique de la chose, accompagné du photographe Gilles Reboisson, il a traversé en parapente le viaduc de Cize-Bolozon en passant sous l'arche central pour ensuite venir amerrir dans la rivière d'Ain. Un défi insolite et réussi. Ils se sont rencontrés sur un décollage, alors que Gilles débutait le parapente, après une carrière sportive et associative dans le canoë-kayak. Gilles est un touche à tout qui a pour projet de pratiquer un sport dans chaque élément : le kayak pour l'eau, l'escalade pour la terre et le parapente pour l'air. Valentin, quant à lui, pratique depuis son plus jeune âge, comme ses frères et soeurs qui ont un papa qui leur a fait découvrir l'activité. Très vite, ils échangent sur les pratiques, sur l'image, la performance, mais aussi sur l'esthétique, l'histoire et les lieux de pratique. C'est Valentin qui aura l'idée de traverser le viaduc de Cize-Bolozon, cet ouvrage d'art construit en 1872, détruit le 12 juillet 1944 par les maquisards, remis en service à l'identique en 1950. Il est composé d'un nombre esthétique de onze arches, dont la largeur est légèrement supérieure à celle d'une voile de parapente. La hauteur entre le tablier routier inférieur et le tablier ferroviaire est largement acceptable pour un survol. Ils savent que l'exploit ne pourra pas être réitéré et pour cause, le décollage sera réalisé sur la route pour plonger ensuite dans une étroite combe, et l'atterrissage se fera dans l'eau. Aussi, Gilles Reboisson devra réaliser une image sur une seule tentative. Chose habituelle pour lui qui photographie souvent des athlètes en sport extrême où c'est l'instant décisif qui doit être immortalisé. « *Ce que j'aime, c'est travailler à l'instinct* », nous explique-t-il. « *Le matériel aujourd'hui aide beaucoup, mais déclencher des opportunités et être au bon endroit reste un dosage subtil d'expérience, de chance et de feeling* ». Pour Valentin, qui pratique le parapente acrobatique, cette "cascade" n'est pas difficile en soi : « *c'est le décollage qui a été le plus compliqué* », nous dit-il. Plusieurs essais auront été nécessaires avant que la voile le porte suffisamment pour qu'il se lance sans risque. Ensuite, c'est la proximité avec le sol qu'il faut gérer, puis l'alignement avec l'arche. « *Je me sens bien plus à l'aise en l'air dans ma sellette, que devant une caméra* » affirme-t-il, pressé de plier sa voile et prendre la route.

Contact Valentin Ginel : 06 47 20 99 91
Gilles Reboisson : 06 62 84 14 41
Super Studio / Emile : 06 23 51 24 08



Vie économique locale

JOSEPH PASCAL
ENERGIE SOLAIRE ET PHOTOVOLTAÏQUE
Lasserra 01250 Nivigne et Suran
06 61 01 20 08
pascal.joseph2@free.fr

PERRAUD FRANÇOIS
PETITS TRAVAUX MAÇONNERIE ET VRD
Toulongeon
01250 Nivigne et Suran
06 23 59 01 37 - 04 74 51 71 08

LEBLANC THIERRY
DRESSING, CUISINE, ESCALIER, ÉBÉNISTERIE, RÉFECTION DE MEUBLES, BIBLIOTHÈQUE
Lasserra 01250 Nivigne et Suran
06 98 73 64 27 - 09 82 43 48 67
thierry.leblanc3@bbox.fr

GUY JEAN-LOUIS
ÉLAGAGE - ABATTAGE
Le Village
01250 Nivigne et Suran
04 74 22 19 90

VOLLAND CHRISTOPHE
MENUISERIE ARTISANALE, PARQUETS, SERRURERIE, TRAVAUX DIVERS
Lasserra 01250 Nivigne et Suran
04 74 51 72 12 - 06 58 87 26 02
christophe.volland644@orange.fr

LEOBAL DANIEL
TRAVAUX AGRICOLES
Lasserra 01250 Nivigne et Suran
04 74 51 71 66

MAILLIARD JOCELYNE
PHOTOCOPIE – PRÉPARATION DE DOCUMENTS ET AUTRES ACTIVITÉS SPECIALISÉES
26 rue du Combellon
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 70 41

LA COMMANDERIE DES SOURCES
THIERRY MAILLIARD
SOINS ENERGETIQUES
26 rue du Combellon
01250 Nivigne et Suran
06 11 01 07 84

CHANTAL COIFFURE
CHANTAL BOURGUIGNON
COIFFURE EN SALON
7 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 73 48

BEAUTÉ SERVICE
VALÉRIE GRENAT
SOINS DE BEAUTÉ HORS SALON
9 rue Aimé Cotton - Dhuys
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 76 58

ALPHA SOLS RESINES
STÉPHANE CHEVALIER
TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES SOLS ET DES MURS
5 route de Rosy - Chavannes
01250 Nivigne et Suran

NACRÉ POUDRÉ
CHARLYNE CURT
SOINS DE BEAUTE EN SALON (jusqu'au 31 mars 2017)
7 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 48 24

DÉLICES DU REVERMONT
DIMITRI DUNAND
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
8 rue du Gaillourd - Dhuys
01250 Nivigne et Suran
06 64 11 23 15

LOLOFAB KEBAB
FABIEN FAURE
FABRICATION ARTISANALE, VENTE SUR PLACE OU À EMPORTER
1 rue des Deux Tours
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 23 92 79

OLIVIER JOSSERAND
COMMERCE DE DETAIL DE FLEURS SUR ÉVENTAIRES ET MARCHÉS
8 rue du Petit Suran
Chavannes
01250 Nivigne et Suran

SERRURERIE MÉTALLERIE DU SURAN
CHRISTIAN PIROUD
3 rue du Gué - Corcelles
01250 Nivigne et Suran

LUDOVIC VUILLOT
TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE ET PEINTURE PLÂTRERIE
1 rue du Revermont
Chavannes
01250 Nivigne et Suran

JEAN-LUC SOMMIER
MENUISERIE BOIS
7 rue du Revermont
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 75 67

AUBERGE LES TROIS BOUCHONS
LAURENCE et CYRIL CATUTEL
RESTAURANT
4 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 46 61

PROXI
LAURENCE et CYRIL CATUTEL
ALIMENTATION, SUPÉRETTE
7 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 72 46

DÉLICES DE BRETAGNE
PAULE BREVET
FABRICATION ARTISANALE, VENTE SUR PLACE OU À EMPORTER
29 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 76 91

Les artisans et entreprises de Nivigne et Suran

LES FLORALIES
PASCAL CROCI
COMMERCE DE DÉTAIL DE FLEURS, TABAC, PRESSE, FRANÇAISE DES JEUX
7 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 72 43

LE PLOMBIER DU SURAN
CHRISTOPHE AGUILAR
PLOMBIER CHAUFFAGISTE ZINGUEUR
30 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
06 50 82 01 13

CHEVALLIER COMPÉTITION
ALEXANDRE CHEVALLIER
RÉPARATION AUTOMOBILE DE VÉHICULES AUTOMOBILES LÉGERS, MÉCANIQUE
Sous La Croix Saint-Graz
01250 Nivigne et Suran

SANDRINE LECORNEY
TRAVAUX GRAPHIQUES, COMMUNICATION VISUELLE
19 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
06 63 90 45 48
lecorney.sandrine@orange.fr

SABORDOBRASIL
CÉNILA ROUSSERO
CHEF À DOMICILE
Bois du Clapay
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 73 77
06 08 45 61 32
www.sabordobrasil.fr

CABINET INFIRMIÈRE
JOAN BERGERET
16 rue de Franche-Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 48 06 - 06 83 09 76 14

CABINET KINETIS
CÉCILE et BENJAMIN TISSIER
KINÉSITHÉRAPEUTES
Route des Orchidées
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 74 30
tissier-masseurs-kinesitherapeutes.fr

MEDECIN
ABRAHAM TORDJMAN
Place de l'Eglise
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 73 62

GAEC CORCELLES
BERNARD PRIN
et DAVID BONNIER
ELEVAGE DE VACHES LAITIÈRES
54 rue du Crétet - Corcelles
01250 Nivigne et Suran

LA FERME DU MOULIN
BASTIEN et KARINE OUSTRY
PRODUCTION ET VENTE DE VOLAILLES ET ŒUFS DE PLEIN AIR CERTIFIÉS AGRICULTURE BIOLOGIQUE
19 rue du Moulin - Chavannes
01250 Nivigne et Suran
06 70 07 71 86

GAEC DU SURAN
GÉRARD et PHILIPPE PRIN
ELEVAGE ET COMMERCE DE BESTIAUX
2 impasse du Ravin
Chavuissiat le Grand
01250 Nivigne et Suran

FERME DODET
KEVIN et MARION DODET
ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES
2 rue de la Chartreuse - Dhuys
01250 Nivigne et Suran

P'TITS FRUITS ET COMPAGNIE
CÉLINE FAVIER
PRODUCTION DE PETITS FRUITS ET TRANSFORMATION (SIROP, CONFITURE, SORBET...)
Dhuys 01250 Nivigne et Suran
06 74 71 61 14

FAYR CONSULTING
REYNALD YVONNET
18 rue de Franche Comté
Chavannes
01250 Nivigne et Suran
06 89 54 21 44
reynald.yvonnet@wanadoo.fr

CORTEXLABS
JÉRÉMY BLUTEAU
DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUE ORIENTÉS UTILISATEURS, SOLUTIONS PERSONNALISÉES
3 route du Moulin Maryse
Chavuissiat le Petit
01250 Nivigne et Suran
04 74 51 46 97
contact@cortexlabs.fr
www.cortexlabs.fr

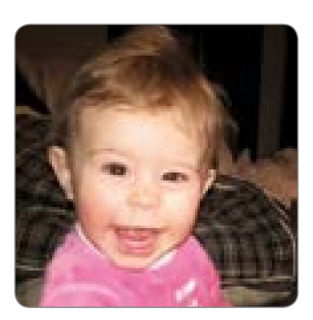
ROVIP
FABRICANT PIÈCES PLASTIQUE AGROALIMENTAIRE, GAZ ET INDUSTRIELLES
1 route de la Chartreuse - Dhuys
01250 Nivigne et Suran
04 74 50 95 08
info@rovip.com

Nous avons pris le plus grand soin à répertorier les acteurs économiques de notre village.
Si toutefois vous constatez un oubli, veuillez nous en excuser et n'hésitez pas à nous le signaler.

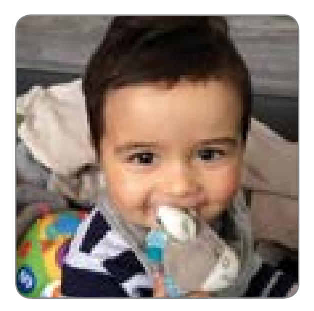
Etat Civil 2016

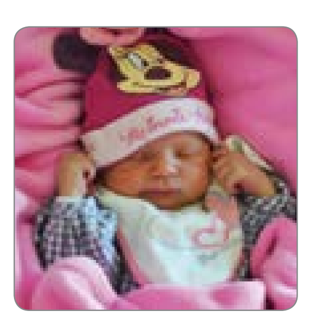
Naissances

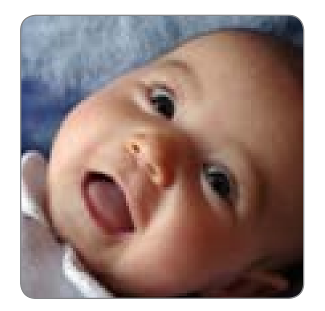
Arwen CLOAREC	Le 14 février	31 rue de Franche-Comté	Chavannes
Margaux PERRIN	Le 2 avril	11 rue du Petit Suran	Chavannes
Ethan LA PAGLIA	Le 2 mai	4 rue du Maquis	Chavannes
Abel BLANDENET BERTHON	Le 12 mai	2 rue du Revermont	Chavannes
Vicky BESNARD	Le 28 juin	13 rue du Crétet	Corcelles
Léna LEVRAT	Le 10 août	3 rue de la Fontaine	Corcelles
Naé BLUTEAU	Le 8 septembre	3 rue du Moulin Maryse	Chavuissiat le Petit
Léonore ANDRÉ	Le 27 décembre	3 rue du Maquis	Chavannes




Margaux PERRIN


Abel BLANDENET BERTHON


Vicky BESNARD


Naé BLUTEAU

Mariages

Lionel BERSOT et Corinne GAUTHIER	Le 12 mai
François BERTHIER et Rosanna LIBERTI	Le 12 mai
Léa DECHENAUD et France DELMAS	Le 24 septembre

Décès

Fabienne MONIEZ	Le 17 septembre
Madeleine VIVIER (Germagnat)	Le 2 octobre
Serge NICOLAS (Germagnat)	Le 23 octobre
Louis Jules BOUVARD dit "Mimi" (Germagnat)	Le 4 novembre
Gilbert COTTET	Le 4 décembre

Les conscrits 2016



Les 18 ans



Les 20 ans



Les 30-35 ans



Les 40-45 ans

Infos utiles

Votre mairie

Le Village 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture Chavannes :

Le lundi : de 08h30 à 11h30
Le mercredi : de 08h30 à 11h30
Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)
Le jeudi : de 16h00 à 17h30
Le 1er samedi de chaque mois : de 9h à 11h
Le samedi de 10h à 12h (permanence de M. le Maire-délégué)

Horaires d'ouverture Germagnat :

Le vendredi de 10h à 12h

Contacts



Téléphone : 04 74 51 70 52
Télécopie : 04 74 51 71 83
Courriel : mairie@chavannes-sur-suran.fr

Site internet

www.chavannes-sur-suran.fr



Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.

Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran
www.facebook.com/groups/germagnat



Incontournable pour vivre notre ville ensemble. Partage de photos et vidéos, actualités locales, informations en temps réel, découvertes, initiatives, commentaires, etc. S'abonner et nous suivre sur Facebook, c'est la garantie de rester connecté. Ces pages sont accessibles même si vous ne possédez pas de compte Facebook.
Cliquez sur j'aime en haut de page pour vous abonner au fil d'actualité.

Médiathèque



Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi : de 16h à 18h
Sameti matin : de 10h à 12h

Point Poste



Au bureau de tabac presse "Les Floralies"
Horaires : Lundi 7h – 12h
Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Collecte des ordures ménagères

Le mardi matin.



Réservée exclusivement aux déchets suivants :
- emballages plastiques non recyclables
- papiers gras et restes non compostables

Sont absolument interdits :
- verre alimentaire
- emballages plastiques recyclables
- carton

Toute poubelle contenant d'autres déchets ne sera pas collectée, sera signalée par les agents de collecte et fera l'objet d'un procès verbal.



Déchetterie communautaire de Simandre sur Suran

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars
Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre
Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Vendredi : 12h à 15h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Secours



Numéro d'appel d'urgence européen : **112**
Pompiers : **18**
S.A.M.U : **15**
Gendarmerie : **17** Ceyzériat : **04 74 30 00 10**
Centre antipoison : **04 72 11 69 11**
CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse : **04 74 45 46 47**



Transport de l'Ain - Ligne 148

Conditions d'utilisation

- Tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits.
- Les correspondances sont permises dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1er au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

Des tarifs adaptés à chacun

- Billet à l'unité : 2€
- Carnet de 10 tickets : 15€
- Abonnement mensuel tout public : 40€ (20€ pour les salariés bénéficiant de la prime de transport)
- Abonnement annuel : 400€
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 300€
- Gratuité : pour les enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.


- Accès aux personnes en fauteuil roulant : prendre contact avec le transporteur.

Circule :

- En période scolaire
- Toute l'année en transport à la demande : réservez votre voyage auprès de votre transporteur au 04 74 22 01 77, la veille au plus tard avant 12h.

Tous les horaires et autres lignes :

- Sur www.car.ain.fr / www.transportdelain.fr
- Dépliant disponible en mairie.

Saint-Julien S/Suran (39) ➔ Bourg-en-Bresse

		Lundi à vendredi ❶	Lundi à vendredi ❷
ST JULIEN S/SURAN	**Village**	06:45	13:15
VILLECHANTRIA	Village	06:48	13:18
BROISSIA	Village	06:50	13:20
MONTFLEUR	Village	06:54	13:24
GERMAGNAT	Village	06:57	13:27
	Lassera	06:58	13:28
CHAVANNES SUR SURAN	Grd Chavuissiat	07:00	13:30
	Petit Chavuissiat	07:02	13:32
	Corcelles	07:03	13:33
	Camping	07:05	13:35
	Bois Clapet	07:07	13:37
	Dhuys	07:10	13:40
TREFFORT CUISIAT	Montmerle	07:13	13:43
BOURG EN BRESSE	Lycée des Sardières	07:25	
	Collège V. Daubié	07:30	-
	Carré Amiot Quai E	07:35	14:01
	Gare routière SNCF	07:40	14:06
	Alfred de Vigny	07:45	-
BOURG EN BRESSE	**Collège de Brou**	07:50	-

Bourg-en-Bresse ➔ Saint-Julien S/Suran (39)

		Lundi à vendredi ❶	Lun/mar jeu/vend ❷	Mercredi ❸	Lun/mar jeu/vend ❶
BOURG EN BRESSE	**Gare routière SNCF**	18:10	12:00	12:00	-
	Alfred de Vigny	18:15	12:05	12:05	17:05
	Collège de Brou	-	-	-	17:10
	Carré Amiot Quai E	18:20	12:10	12:10	-
	Collège V. Daubié	-	12:15	12:15	17:15
	Lycée des Sardières	18:27		12:20	
DROM	Village	-	12:30	12:30	-
TREFFORT CUISIAT	Montmerle	18:40	12:35	12:35	17:30
CHAVANNES SUR SURAN	Dhuys	18:43	12:38	12:38	17:33
	Bois Clapet	18:46	12:41	12:41	17:36
	Camping	18:47	12:42	12:42	17:37
	Corcelles	18:50	12:45	12:45	
	Pet Chavuissiat	18:53	12:50	12:50	
	Grd Chavuissiat	18:54	12:51	12:51	
GERMAGNAT	Lassera	18:56	12:53	12:53	
	Village	18:58	12:55	12:55	
MONTFLEUR	Village	19:03	13:00	13:00	
BROISSIA	Village	19:10	13:07	13:07	
VILLECHANTRIA	Village	19:13	13:10	13:10	
ST JULIEN S/SURAN	**Village**	19:18	13:15	13:15	

❶ Période scolaire
❷ Toute l'année en transport à la demande (contacter le transporteur)
❸ Période scolaire. Pendant les vacances sur réservation

L'agenda 2017

FÉVRIER

Vendredi 17	Carnaval – Sou des Écoles et École
Dimanche 19	Banquet Sté de chasse Diane de Nivigne

MARS

Samedi 11	Assemblée générale - Comité de Fleurissement
Samedi 11	Vente de Bugnes - Cantine scolaire
Dimanche 12	Thé Dansant – Gym Villages

AVRIL

Samedi 1er	Soirée spectacle – Cantine scolaire
Jeudi 13	Don du sang – Salle des fêtes de Chavannes
Samedi 15	Chasse à l'œuf – Comité des fêtes
Samedi 22	Banquet des Conscrits
Dimanche 23	1er tour Élections présidentielles

MAI

Dimanche 7	2e tour Élections présidentielles
Lundi 8	Commémoration, défilé Sapeurs-pompiers
Samedi 20	Concert du chanteur Pétreck avec les élèves de CM – Ecole

JUIN

Jeudi 1er	Assemblée générale de l'ADMR
Dimanche 11	1er tour Élections législatives
Dimanche 18	2e tour Élection législatives
Vendredi 23 et Samedi 24	Représentation théâtrale – Neuf Heures Moins le Quart
Samedi 24 et Dimanche 25	Fête de la Saint Pierre
Vendredi 30	Fête de fin d'année - École

JUILLET

Vendredi 7	Assemblée générale – Gym Villages
Jeudi 13	Don du sang – Salle des fêtes d'Hautecourt
Jeudi 13	Retraite aux flambeaux et Bal des Sapeurs-pompiers
Vendredi 14	Commémoration, défilé Sapeurs-pompiers

SEPTEMBRE

Dimanche 9	Farfouille – Comité de Fleurissement
Samedi 30	Loto – Comité des fêtes

OCTOBRE

Dimanche 1er	Marche à Hautecourt – Don du Sang
Samedi 14	Plats à emporter – Gym Villages ; Soirée bréchets - Entente des Clochers
Samedi 21	Concours belote – Amicale des Sapeurs-pompiers
Dimanche 22	Bourse puériculture – Gym Villages
Dimanche 29	Boudin Sté de Chasse Germagnat

NOVEMBRE

Jeudi 9	Don du sang – Salle des fêtes de Villereversure
Samedi 11	Commémoration, défilé Sapeurs-pompiers
Samedi 18	Soirée tartiflette – ADMR

DÉCEMBRE

Dimanche 3	Loto – Sou des Écoles
Vendredi 22	Fruits de mer – Comité des fêtes